ASSEMBLEE GENERALE

5 SEPTEMBRE 2020

575, chemin des Fontanelles – 84800 L'Isle sur la Sorgue

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

Sommaire

Le conseil d'administration et ses représentations

Les A.A.P.P.M.A

Les Trésoriers des AAPPMA

Les Amicales de Pêche

Le mot du Président de la Fédération

Le mot du Trésorier de la Fédération

Le rapport financier

Les Bilans d'activités

- Technique
- Développement du Loisir Pêche, Communication
- Garderie

Les cartes de pêche en 2019

Les vœux des AAPPMA

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

L'ordre du Jour de l'Assemblée Générale 2019

Dès 9 heures :

Accueil

Dans les Locaux de la Fédération de Pêche de Vaucluse

Assemblée Générale

Accueil des Présidents et des participants

Souhaits de bienvenue

Le mot du Président de la Fédération

Ordre du jour

Bilan financier 2019

Rapport de la commission de contrôle

Compte d'exploitation 2019

Budget prévisionnel 2020

Renouvellement de la commission de contrôle 2020

Présentation des Bilans d'activités des différents pôles de la Fédération

(Pôle technique, Pôle animation/communication, Pôle Garderie)

Vœux des AAPPMA

Orientation de l'année 2020

Informations diverses

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

LA FEDERATION DE VAUCLUSE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

		TEL PORTABLE	ADRESSE E-MAIL
MARCELLINO Christophe	**Président**	**07 68 02 72 18**	christophe_marcellino@yahoo.fr
BARTOLO Bruno	**Vice-Président**	**06 20 99 44 23**	brbartolo@free.fr
FREARD Noël	**Trésorier**	**07 68 46 06 40**	freardnoel@gmail.com
DI LUCA Nicolas	**Secrétaire**	**06 70 05 37 26**	nicolas.diluca@gmail.com
EUSTACHY Jean-Marie	**Secrétaire adjoint**	**06 82 95 31 06**	jme84@orange.fr
GALLEGO Alain		**06 07 88 33 96**	aappma.aptluberon@gmail.com
GOSIO Benoît		**06 12 04 15 07**	benoit.gosio@gendarmerie.interieur.gouv.fr
MAILLARD Michèle		**07 62 46 73 71**	maillardmichele1@gmail.com
PEREZ François		**06 81 24 08 65**	perez.francois84@orange.fr
SERRE Denis		**06 17 24 12 97**	d.serre8484@gmail.com
SULMON Serge		**06 06 45 12 52**	sulmon.serge@orange.fr

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

SES REPRESENTATIONS

Président: Christophe MARCELLINO

VICE-PRESIDENT	TRESORIER	SECRETAIRE
Bruno BARTOLO	Noel FREARD	Nicolas DI LUCA Secrétaire adjoint Jean-Marie EUSTACHY

Responsables Commissions (participants : CA)

1ère Catégorie Pollution	2ème catégorie Pollution	ANIMATION- COMMUNICATION SDDLP
Benoit GOSIO	**Nicolas DI LUCA**	**Nicolas DI LUCA**

FINANCES - MATERIEL	GARDERIE
Noel FREARD	**Alain GALLEGO**

DELEGUES

CLUB HALIEUTIQUE	M.R.M	ASSOCIATION REGIONALE
Tit: Christophe MARCELLINO D: Benoit GOSIO	Tit: Christophe MARCELLINO D: Bruno BARTOLO	Tit: Christophe MARCELLINO D: Michèle MAILLARD D : François PEREZ

SNSAPL: **Christophe MARCELLINO**

UFBRMC: **Christophe MARCELLINO – Nicolas DI LUCA**

CODERST : **Benoit GOSIO**

Comité Local d'Information et Concertation (CLIC) : **Christophe MARCELLINO**

Comité local des Sites **Christophe MARCELLINO**

Commission consultative Syndicat Rhône Ventoux : **Noel FREARD**

ASA des Enrageats et St Joseph : **Bruno BARTOLO**

GIPREB : **Bruno BARTOLO**

EURENCO : **Nicolas DI LUCA**

Suivi audiences Tribunaux : **François PEREZ**

Syndicat du Lez : **Noel FREARD – Serge SULMON**

Agence de l'eau : **Christophe MARCELLINO – Noel FREARD**

Parc du Luberon : **Alain GALLEGO**

Canal de Carpentras : **Benoit GOSIO**

Canal de l'Isle : **Nicolas DI LUCA**

Canal d'Avignon: **Christophe MARCELLINO**

Canal St Julien: **Michèle MAILLARD**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

LES AAPPMA DU VAUCLUSE

Les Présidents

AAPPMA	Nom et Siège social	Président	☎ - ✉
APT 84400	Amicale des Pêcheurs de la Vallée du Calavon -Café Richaud - Apt	Alain GALLEGO Les Barbiguiers Route de St Martin de Castillon 84750 VIENS	Port : 06 07 88 33 96 aappma.aptluberon@gmail.com
AVIGNON 84000	Amicale des Pêcheurs Avignonnais	Francis FERRARI - Résidence Joliot Curie – Apt N° 9 - Av Pablo Picasso 84700 SORGUES	Dom : 04 90 22 26 59 Port : 06 17 20 79 56 francis.ferrari@wanadoo.fr
BEDARRIDES 8470	La Gaule Bédarridaise Mairie de Bédarrides 84370 BEDARRIDES	Antoine ROSA 584 Chemin de la Lone 84320 ENTRAIGUES	Port : 06 62 94 39 88 rosa.sylvia@bbox.fr
BOLLENE 84500	Amicale des Pêcheurs du Canton de Bollène	Serge SULMON 485, Avenue Emile Lachaux 84500 BOLLENE	Dom : 04 90 34 91 74 Port : 06 06 45 12 52 sulmon.serge@orange.fr
CAMARET SERIGNAN	Amicale des Pêcheurs de l'Aygues du Comtat	Benoit MARCHAND 233, Chemin de l'Etang 84420 PIOLENC	Port : 06 25 87 48 05 benmarchand79@gmail.com
CARPENTRAS 84200	Les Pêcheurs du Comtat Venaissin - Siege social de l'AAPPMA maison du citoyen et de la vie associative - 35, rue du collège - 84200 CARPENTRAS	Henri FRUCTUS 2 410, Chemin de Serres 84810 AUBIGNAN	Port : 06 85 63 04 51
CAVAILLON 84300	Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Cavaillon – Hippodrome de la Durance Av Pierre Grand	Christian MARTELLI 597, Chemin du Mitan 84300 CAVAILLON	Dom : 04 90 71 19 11 Port : 06 14 36 67 92 martellichristian@hotmail.fr
GRILLON 84600	La Gaule Grillonnaise	Cédric LACHENAUD 14, Le Vialle 84600 GRILLON	Port : 06 67 13 25 50 cedric.etgla@gmail.com
L'ISLE sur la SORGUE 84800	Association des Pêcheurs à la Ligne de l'Isle sur la Sorgue - 1 371, av Voltaire Garçin - Le Partage des Eaux - 84800 L'Isle sur la Sorgue	Yves DURAND 2 301, Chemin du Pont de la Sable 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE	Dom: 04 90 38 50 39 Port :06.07.58.06.95 yves.durand27@wanadoo.fr
MONDRAGON 84430	La Gaule du Rhône Mondragon / Lapalud – Mairie de Mondragon 84430 Mondragon	Martial BEAUCAMP 23 Rue de la Treille 84430 MONDRAGON	Dom : 04 90 40 85 08 Port : 06 03 50 73 61 evely84@hotmail.fr
MORNAS PIOLENC 84420	Amicale de Pêche de Mornas - Piolenc	Patricia PEERENBOOMS 39, Rue Montesquieu 84100 ORANGE	Dom : 09 54 77 62 71 Port : 07 81 36 38 33 patricia.peerenbooms@gmail.com
ORANGE 84100	La Gaule Orangeoise – Bar le Sanglier Cours Aristide Briand 84100 Orange		
PERNES 84210	Les Amis de la Nesque Mairie de Pernes 84210 Pernes les Fontaines	Jean-José SOLIS 1 250, Route de Sudre 84210 PERNES LES FONTAINES	Dom : 04 13 07 07 01 Port : 06 63 56 48 80 jose84210@hotmail.fr
PERTUIS 84120	AAPPMA de Pertuis chez Monsieur Jacques David – 15, route de la Bastidonne – 84120 Pertuis	Philippe LALAUZE Chemin de Pièceaud 84360 LAURIS	Dom : 04 90 08 32 84 Port : 06 09 47 14 42 philippelalauze@gmail.com
STE CECILE LES VIGNES 84290	Amicale des pêcheurs de Sainte Cécile les Vignes	Jean-Marie EUSTACHY 341, Route de Suze la Rousse 84290 STE CECILE LES VIGNES	Dom : 04 90 30 75 68 Port : 06 82 95 31 06 jme84@orange.fr
SORGUES 84700	Lei Pescadou Dei Sorgo 185, route des Remparts 84700 Sorgues	Grégory SANS 216F, Chemin des Mourizards 84700 SORGUES	Port : 06 78 33 42 09 greg84.s@orange.fr
LE THOR 84250	L'Arc en Ciel - Bar du Marché - 84250 Le Thor	Michel MARIN - Quartier le Méjean 824, chemin Fougasse 84250 LE THOR	Port : 06 19 12 41 33 Dom : 04 90 33 96 66 michel.marin103@orange.fr
VAISON LA ROMAINE 84110	La Gaule Vaisonnaise Chez le Président	Gérard LACOMBE Chemin du Brusquet 84110 VAISON LA ROMAINE	Dom : Port : 07 68 46 06 40 freardnoel@gmail.com
VELLERON 84740	La Saumonnette Mairie de Velleron 84740 Velleron	Bruno BARTOLO 422, chemin des Fiances 84740 VELLERON	Dom : 04 90 20 11 88 Port : 06 20 99 44 23 brbartolo@free.fr
VIOLES 84150	Amicale des Pêcheurs de l'Ouvèze Ancienne Gare 84150 Violès	Gilles BARROT 13 Chemin du Jas 84150 VIOLES	Dom : 04 90 70 95 07 Port : 07 86 49 48 11 amicalepecheursouveze@gmail.com

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

LES APPMA DU VAUCLUSE

Les Trésoriers

Code	VILLE	NOM et Siège Social	TRESORIERS	TEL
001	APT 84400	Amicale des Pêcheurs de la Vallée du Calavon – Café Richaud - Apt	Jacky DONAT Le Maronnier Route de Rustrel 84400 APT	Dom : 04 90 74 16 80 Fax : 04 32 52 07 11
002	AVIGNON 84000	Amicale des Pêcheurs Avignonnais	Michel GUYON 2867, Chemin de Gromelle 84320 ENTRAIGUES	Dom : 04 90 22 38 02
003	BEDARRIDES 8470	La Gaule Bédarridaise Mairie de Bédarrides 84370 BEDARRIDES	Lucie SANCHEZ 290, Rue des Ramières 84700 SORGUES	Port: 06 16 50 00 90
004	BOLLENE/LAPALUD 84500	Amicale des Pêcheurs du Canton de Bollène	Christian LEFEBVRE 146 Rue Roger Sengro 84500 BOLLENE	Port : 06 74 13 85 42
020	CAMARET SERIGNAN	Amicale des Pêcheurs de l'Aygues du Comtat	Frédéric ROUSSIN 15, Lotissement les Près 84830 SERIGNAN DU COMTAT	Port : 06 78 02 61 00
005	CARPENTRAS 84200	Les Pêcheurs du Comtat Venaissin	François PEREZ 185, Chemin Javely 84330 CAROMB	Dom : 04 90 36 22 70 Port : 06 81 24 08 65
006	CAVAILLON 84300	Amicale des Pêcheurs à la Ligne de Cavaillon – Hippodrome de la Durance Av Pierre Grand – 84300 Cavaillon	Corinne CHANAVAS 71 Rue Georges Vève Le Méditerranée 84300 CAVAILLON	Dom : 04 88 23 59 02 Port : 06 28 21 51 50
008	GRILLON 84600	La Gaule Grillonnaise	Françis DAYDE Les Combes 84600 GRILLON	Port : 06 19 36 87 35
009	L'ISLE sur la SORGUE 84800	Association des Pêcheurs à la Ligne de l'Isle sur la Sorgue – 1 371, av Voltaire Garçin – Le Partage des Eaux 84800 L'Isle sur la Sorgue	Gérard MARTIN 918, Chemin St Ferréol 84170 MONTEUX	Port : 06 01 86 83 36
019	MONDRAGON LAPALUD 84430	La Gaule du Rhône Mondragon / Lapalud – Mairie de Mondragon 84430 Mondragon	Evelyne BEAUCAMP 23 Rue de la Treille 84430 MONDRAGON	Dom : 04 90 40 85 08
018	MORNAS/PIOLENC 84420	Amicale de Pêche de Mornas - Piolenc	Christine CAVEY Chemin du Copelet 84830 SERIGNAN	Dom : 04 90 66 79 45 Port : 06 77 71 11 49
010	ORANGE 84100	La gaule Orangeoise – Bar le Sanglier Cours Aristide Briand 84100 Orange		
011	PERNES 84210	Les Amis de la Nesque Mairie de Pernes 84210 Pernes les Fontaines	Christophe TONNAIRE 2, Lot la Pommeraie 1 84210 ALTHEN LES PALUDS	Port : 06 17 98 40 74
012	PERTUIS 84120	AAPPMA de Pertuis chez Monsieur Jacques David – 15, route de la Bastidonne – 84120 Pertuis	Jacques DAVID 15, Route de la Bastidonne 84120 PERTUIS	Dom : 04 90 08 03 75 Port : 06 62 57 70 69
020	STE CECILE LES VIGNES 84290	Amicale des pêcheurs de Sainte Cécile les Vignes	Catherine EUSTACHY 341, Route de Suze la Rousse 84290 SAINTE CECILE LES VIGNES	Dom : 04 90 30 75 68
013	SORGUES 84700	Lei Pescadou Dei Sorgo 185, route des Remparts 84700 Sorgues	Stéphane BEURRIER 84 Allée du Thym 84270 VEDENE	Port : 06 71 23 41 83
014	LE THOR 84250	L'Arc en Ciel Bar du Marché 84250 Le Thor	Frédéric MARIN 361, Impasse Garrigues Nord 84870 LORIOL DU COMTAT	Dom : 04 90 30 14 20
015	VAISON la ROMAINE 84110	La Gaule Vaisonnaise Chez le Trésorier	Noël FREARD 135, Impasse Replat 84110 VAISON LA ROMAINE	Dom : 04 90 36 24 89 Port : 07 68 46 06 40 freardnoel@gmail.com
016	VELLERON 84740	La Saumonnette Mairie de Velleron 84740 Velleron	Claude MORENO 268, Petit Palais 84800 ISLE sur la SORGUE	Dom : 04 90 38 34 38 Port : 06 95 96 07 33
017	VIOLES 84150	Amicale des Pêcheurs de l'Ouvèze Ancienne Gare 84150 Violès	Charles UGHETTO 94, Impasse Cheseaux 84810 AUBIGNAN	Dom : 04 90 62 69 38

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

LES AMICALES DU VAUCLUSE

Les Présidents

Code	VILLE	NOM et Siège Social	PRESIDENT	☎- ✹
105	AUBIGNAN 84810	Amicale des Pêcheurs Aubignanais AAPPMA de Carpentras	Henri FRUCTUS 2410, chemin de Serres - Le Mède 84810 AUBIGNAN	04 90 62 6388 06 85 63 0451
305	BEAUMES de VENISE 84190	Lou Pescadou Balméen AAPPMA de Carpentras	Jacques VOIRIN – 80, Impasse du Puits 84190 BEAUMES de VENISE	04 90 65 0450 06 80 31 8001
112	CADENET 84160	Amicale des Pêcheurs du Sud Luberon AAPPMA de Pertuis	Elie Jaumary 67, Rue Ledru Rollin 84160 CADENET	04 90 68 09 46 elie.jaumary@outlook.fr
110	CADEROUSSE 84860	Amicale des Pescadous de Caderousse AAPPMA d'Orange	Alain GUIGUE - La Villa Arausio 143, allée Ambroise Croizat 84100 ORANGE	04 90 34 3029 06 63 44 0949 aguig84@gmail.com
106	CAUMONT sur DURANCE 84510	Amicale du Pesquier AAPPMA de Cavaillon	Roland MAUREL 42, Chemin du Pesquier 84510 CAUMONT sur DURANCE	06 11 52 48 79 amicale.du.pesquier@orange.fr
114	CHATEAUNEUF de GADAGNE 84470	Les Amis de la Sorgue AAPPMA du Thor	Pascal WOIRY – 164, rue de la Glacière N° 16, Parc des Félibres 84470CHATEAUNEUF de GADAGNE	06 62 06 65 66
510	COURTHEZON 84350	Amicale des Pêcheurs de Courthézon AAPPMA d'Orange	Gwendoline MARCHAIS 119, Chemin des Cantons 84350 COURTHEZON	06 63 57 61 99
102	ENTRAIGUES 84320	Amicale des Pêcheurs d'Entraigues AAPPMA d'Avignon	Francis LOPEZ 14, hameau Pavillon Flore 84320 ENTRAIGUES	04 90 83 6860 06 15 63 4031 ampecheur84@yahoo.fr
	FONTAINE DE VAUCLUSE 84800	Amicale de la Truite de la Vallée Close AAPPMA de Velleron	M. Florent LOMBARDIN 84800 FONTAINE DE VAUCLUSE	07 85 69 54 45 florent.lombardin@gmail.com
210	JONQUIERES 84150	Amicale des Pêcheurs de Jonquières AAPPMA d'Orange	Raymond RAPHOZ 402, chemin du Camp Reboul 84150 JONQUIERES	04 90 34 4206 06 13 64 5735
312	LAURIS / PUYVERT 84360	Amicale des Pêcheurs de Lauris / Puyvert AAPPMA de Pertuis	Jean-Claude ELSERMANS Chemin de la Marchande 84360 LAURIS	04 90 08 2694 06 89 31 6089 jean-claude.elsermans@orange.fr
215	MALAUCENE 84340	La Gaule du Ventoux - Cours des Isnards AAPPMA de Vaison	Benjamin LIZAGA 19 Avenue de la Libération 84340 MALAUCENE	07 84 18 65 92 benjylizaga@gmail.com
205	MAZAN 84380	La Truite Mazanaise Mairie de Mazan AAPPMA de Carpentras	Franck RIGAUD 5, Lotissement le Jonquier 84380 MAZAN	06 73 50 53 68 latruitemazanaise@gmail.com
405	MONTEUX 84170	Amicale des Pêcheurs AAPPMA de Carpentras	GOSIO Benoît 639 chemin de la Crozette 84170 MONTEUX	06 12 04 15 07 benoit.gosio@laposte.net
202	Le PONTET 84130	Amicale des Pêcheurs du Pontet - AAPPMA d'Avignon	Gilles BONNET 1, Le Camp Rambaud 84130 LE PONTET	04 90 31 34 64
115	SABLET 84110	Amicale des Pêcheurs de Sablet - AAPPMA de Vaison	Denis GRANGEON 134, Route de l'Ouvèze 84110 SABLET	06 12 54 35 17 dgrangeon@wanadoo.fr
302	ST SATURNIN / JONQUERETTES 84450	Amicale de la Gaule Saturninoise - AAPPMA d'Avignon	Claude GERENT 507, Chemin des Clausures 84450 - St Saturnin les Avignon	04 90 03 1689 07 70 61 4565
610	SARRIANS 84260	Amicale des Pêcheurs de Sarrians AAPPMA de Sorgues	RISUENO Françis 38 Rue Gambetta 84260 Sarrians	06 34 71 31 52
212	VILLELAURE 84530	Association de Défense de Villelaure AAPPMA de Pertuis	Claude SEGUELA 1 213, les Glenettes Nord 84530 VILLELAURE	04 90 09 8609 06 84 33 4742

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

LE MOT DU PRESIDENT

La pêche de loisir en Vaucluse représente un poids économique de près de 6 millions d'euros et nous souhaitons que soient reconnus comme acteurs, sur notre département, l'ensemble des AAPPMA du Vaucluse et la Fédération départementale.

Notre conseil d'administration, renouvelé suite aux élections complémentaires de février dernier travaille d'arrache-pied en ce sens.

La réorganisation de la Fédération et de son équipe, débutée en 2019, s'est poursuivie en début d'année avec l'arrivée de Julie FAYET et Thomas LESNE au pôle technique, en remplacement de Corentin THAREL, parti aujourd'hui vers d'autres horizons.

La mise à jour de notre PDPG (plan départemental de gestion piscicole) est aujourd'hui terminée et ce plan de gestion sera notre base de travail pour les 5 ans à venir. N'hésitez pas à questionner nos techniciens à ce sujet.

Les dotations aux AAPPMA qui vous seront présentées ci-après ont été augmentées et revues dans un esprit de plus d'équité et de moyens pour les AAPPMA.

Le conseil d'administration, l'équipe des salariés de la Fédération sont là pour travailler encore plus avec l'ensemble des AAPPMA et en fonction de leurs besoins.

Cette année 2020 sera à marquer d'une pierre blanche car vraiment exceptionnelle. La crise sanitaire que nous traversons encore a fortement impacté notre loisir pêche :
interdiction de pêcher pendant la période de confinement,
ouverture de la truite tronquée ou manquée …
mais nous avons demandé que soit prolongée la période de pêche en première catégorie et sommes en attente aujourd'hui du retour du ministère à ce sujet.

Je voulais également prendre cinq minutes pour rendre un hommage particulier à Alain CAIRE qui nous a quitté il y a peu. Son engagement et sa contribution envers la pêche de loisir, depuis 39 ans dans son AAPPMA et de nombreuses années à la Fédération sont à souligner.

Un dernier mot pour remercier l'ensemble des bénévoles qui permettent de mener à bien les actions au sein des AAPPMA et de la fédération départementale

Le Président, Christophe MARCELLINO

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

RAPPORT FINANCIER 2019

Conformément aux statuts de la Fédération, l'Assemblée Générale des délégués des Associations adhérentes à la Fédération de Vaucluse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique se réunit chaque année. Elle est appelée notamment à délibérer et à se prononcer sur les comptes arrêtés au 31 décembre précédent. (Approbation ou redressement).

D'autre part en application des statuts, la commission de contrôle composée des vérificateurs aux comptes élus par l'Assemblée Générale et pris en dehors du Conseil d'Administration, s'est réunie et a établi son rapport.

De même, la comptabilité est présentée pour contrôle et information aux Administrations de tutelle et à diverses personnes habilitées à effectuer de telles opérations.

- Préfet – (Direction Départementale des Territoires)
- Expert-Comptable
- F.N.P.F.

Les comptes de l'exercice 2019 présentés à l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 4 septembre 2020 à L'Isle sur la Sorgue, figurent dans le présent rapport.

Les documents présentés sont :

- Le mot du trésorier
- Rapport des vérificateurs des comptes
- Rapport de l'expert-comptable
- Le bilan
- Le compte de résultat – charges et produits
- Acquisitions
- Les actifs circulants
- Le budget prévisionnel
- Les effectifs

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Le mot du trésorier

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents et Messieurs les délégués,

Trésorier de l'AAPPMA de VAISON LA ROMAINE, j'ai été élu au poste de trésorier Fédéral avec prise de fonction effective en mars 2020, lors des élections complémentaires d'Administrateurs.

L'exercice clos de 2019 s'est soldé par un déficit de fonctionnement relativement conséquent dû essentiellement, d'une part, à des dépenses imprévues au niveau de la masse salariale, et d'autre part, à des retraits de subventions accordées pour les financements de nos projets de gestion piscicole et du milieu aquatique.

Il est certain que ce genre de résultat doit être considéré comme exceptionnel et il convenait de s'orienter vers un autre mode de gestion.

C'est ce qui a été réalisé dès le début de l'année 2020 et la présentation tardive des comptes pour cette année, en raison de l'épisode du Covid 19, permet d'envisager avec une quasi-certitude la clôture sur un bilan positif.

La présentation à l'équilibre du budget pour l'année, déjà en partie écoulée, tient d'ailleurs compte de ces éléments.

Noel FREARD**, Trésorier Fédéral**

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

BILAN FINANCIER 2019

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous, soussignés,

Monsieur Henri FRUCTUS	Carpentras
M. Alain LLADOS	Monteux
M. Christian MARTELLI	Carpentras

Désignés conformément aux statuts de la Fédération des AAPPMA du Vaucluse, avons procédé, le lundi 24 février 2020, au siège de la Fédération de Vaucluse – 575 chemin des Fontanelles 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, à la vérification et au contrôle de la comptabilité fédérale.

Divers contrôles par sondage ont été opérés tant sur les bilans et résultats de l'exercice, à partir des documents présentés.
Trouvant la gestion financière saine, nous concluons à la régularité des écritures, n'ayant constaté aucune irrégularité, omission ou erreur dans les documents comptables fournis par trésorier fédéral.

Nous sollicitons donc pour lui le quitus de l'Assemblée Générale pour le bilan financier de l'exercice 2019.

A L'Isle sur la Sorgue, le 24 février 2020

H. FRUCTUS

A. LLADOS

C. MARTELLI

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2019

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux termes de notre mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association la fédération de la pêche de Vaucluse relatifs à l'exercice 2019, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 2 037 927 €
- Produits d'exploitation 740 036 €
- Résultat net comptable : - 158 148 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du conseil supérieur de l'ordre des experts comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

À L'ISLE-SUR-LA-SORGUE,

Thomas GASCON
Expert-comptable

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12 Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice N-1 31/12/2018 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	7 564	4 787	2 778	1 817	960	52.85
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	447 096	138 009	309 087	317 256	8 169-	2.57-
	Constructions	1 124 741	841 648	283 093	315 386	32 294-	10.24-
	Installations techniques Matériel et outillage	94 797	79 683	15 114	20 565	5 451-	26.51-
	Autres immobilisations corporelles	166 450	161 296	5 154	11 458	6 304-	55.02-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	46		46	149 671	149 625-	99.97-
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	346		346	346		
	Total I	1 841 039	1 225 422	615 616	816 499	200 883-	24.60-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	332 572		332 572	307 408	25 164	8.19
	Autres créances	33 176		33 176	903	32 273	NS
	Valeurs mobilières de placement	529 025		529 025	177 080	351 945	198.75
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	507 925		507 925	911 017	403 092-	44.25-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	19 613		19 613	678	18 935	NS
	Total III	1 422 311		1 422 311	1 397 086	25 225	1.81
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 263 349	1 225 422	2 037 927	2 213 585	175 658-	7.94-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	472 055	472 055		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 357 531	1 333 170	24 361	1.83
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	158 148-	24 361	182 509-	749.19-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	165 482	176 916	11 434-	6.46-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 836 920	2 006 502	169 582-	8.45-
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 557	2 557-	100.00-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 945	59 727	12 218	20.46
	Dettes fiscales et sociales	49 668	67 018	17 350-	25.89-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	66 925	67 386	461-	0.68-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	12 469	10 395	2 074	19.95
	Total IV	201 007	207 083	6 076-	2.93-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 037 927	2 213 585	175 658-	7.94-

(1) Dont à plus d'un an — 188 538 — 196 688
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	11 924	7 476	4 447	59.48
Production stockée				
Production immobilisée	54 729	67 898	13 169-	19.40-
Subventions d'exploitation	276 187	310 670	34 483-	11.10-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	16 640	14 754	1 886	12.78
Collectes				
Cotisations	219 027	221 102	2 074-	0.94-
Autres produits	161 529	210 044	48 516-	23.10-
Total I	740 036	831 945	91 909-	11.05-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	63 642	70 688	7 046-	9.97-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	183 483	186 506	3 023-	1.62-
Impôts, taxes et versements assimilés	15 667	23 549	7 882-	33.47-
Salaires et traitements	360 667	302 966	57 702	19.05
Charges sociales	96 016	120 724	24 708-	20.47-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	55 425	61 892	6 466-	10.45-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	18 365	18 980	615-	3.24-
Autres charges (2)	56 724	71 866	15 142-	21.07-
Total II	849 990	857 171	7 181-	0.84-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	109 954-	25 227-	84 727-	335.86-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	4 210	4 764	554-	11.63-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	4 210	4 764	554-	11.63-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	4 210	4 764	554-	11.63-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	105 744-	20 463-	85 281-	416.76-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 286	36 829	31 543-	85.65-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 434	15 581	4 147-	26.62-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	16 719	52 410	35 691-	68.10-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68 433	6 494	61 939	953.72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		359	359-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	68 433	6 853	61 580	898.59
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	51 714-	45 557	97 271-	213.51-
Impôts sur les bénéfices (IX)	690	733	43-	5.90-
Total des produits (I+III+V+VII)	760 965	889 118	128 154-	14.41-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	919 113	864 758	54 355	6.29
Solde intermédiaire	158 148-	24 361	182 509-	749.19-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	158 148-	24 361	182 509-	749.19-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		2 778	1 817	960	52.85
20500000	CONC.DROITS SIM.BREV.LIC.MARQ.	7 564	5 192	2 372	45.68
28050000	AMORT.CONC.BREV.LICENCES	4 787-	3 375-	1 412-	41.83-
TERRAINS		309 087	317 256	8 169-	2.57-
21100000	TERRAINS	171 624	171 624		
21200000	AGENC.AMENAG. DES TERRAINS	275 472	275 472		
28120000	AMORT.AGENC.AMENAG.TERRAINS	138 009-	129 840-	8 169-	6.29-
CONSTRUCTIONS		283 093	315 386	32 294-	10.24-
21310000	CONSTRUCTIONS	710 404	710 404		
21350000	INST.GEN.AGENC.AM.CONSTRUCTION	414 337	414 337		
28131000	AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIO	449 773-	429 485-	20 288-	4.72-
28135000	AMORT.INST.GEN.AG.AM.CONST.	391 875-	379 869-	12 005-	3.16-
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		15 114	20 565	5 451-	26.51-
21500000	INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	94 797	123 827	29 030-	23.44-
28150000	AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	79 683-	103 262-	23 579	22.83
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 154	11 458	6 304-	55.02-
21810000	INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	2 678	2 678		
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	106 130	106 130		
21830000	MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	29 488	29 488		
21840000	MOBILIER	28 154	28 154		
28181000	AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	720-	184-	536-	290.39-
28182000	AMORT.MAT.TRANSPORT	103 855-	99 324-	4 531-	4.56-
28183000	AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	28 710-	27 708-	1 001-	3.61-
28184000	AMORT.MAT.BUREAU	28 011-	27 775-	237-	0.85-
AUTRES TITRES IMMOBILISES		46	149 671	149 625-	99.97-
27100000	TITRES IMMOBILISES (PROPRIETE)	46	46		
27180000	Titres immobilisés CNP ONE CAP		149 625	149 625-	100.00-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		346	346		
27550000	Cautionnement	346	346		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		615 616	816 499	200 883-	24.60-
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES		332 572	307 408	25 164	8.19
41100000	CLIENTS	332 572	307 408	25 164	8.19
AUTRES CREANCES		33 176	903	32 273	NS
40100000	FOURNISSEURS	54		54	
42510000	Avance sur frais parola	152	152		
42530000	Avance sur frais Jérôme Marin	150	150		
43781000	Mutuelle harmonie		601	601-	100.00-
44700000	AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM	22 419		22 419	
46870000	PRODUITS A RECEVOIR / DEB.CRE.	404		404	
47340000	FNPF PANIERS	9 997		9 997	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		529 025	177 080	351 945	198.75
50340000	Placemant c. epargne parts soc	179 900	177 080	2 820	1.59
50341000	OBLIGATIONS CONVERTIBLES CNP	52 369		52 369	
50345000	Contrat Capitalisation CNP ONE	97 256		97 256	
50350000	CONTRAT CAPITALISATION ALLIANZ	199 500		199 500	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
DISPONIBILITES	507 925	911 017	403 092-	44.25-
51210000 Depot caisse d'epargne	4 594	4 704	111-	2.35-
51410000 Compte federal	1 673	281 289	279 616-	99.41-
51510000 Caisse epargne a	85 754	85 116	638	0.75
51530000 Livret banque postal	315 626	440 278	124 652-	28.31-
51540000 LIVRET ASSOCIATIS	99 954	99 556	398	0.40
53110000 Caisse	325	74	251	337.28
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 613	678	18 935	NS
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	19 613	678	18 935	NS
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 422 311	1 397 086	25 225	1.81
TOTAL GENERAL	2 037 927	2 213 585	175 658-	7.94-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	472 055	472 055		
10210000 Valeur du patrimoine integre	171 571	171 571		
10280000 Valeur du patrimoine integre	300 484	300 484		
REPORT A NOUVEAU	1 357 531	1 333 170	24 361	1.83
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 357 531	1 333 170	24 361	1.83
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	158 148-	24 361	182 509-	749.19-
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	165 482	176 916	11 434-	6.46-
13120000 Csp	343 010	343 010		
13121000 SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 1	73 176	73 176		
13122000 SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 2	18 294	18 294		
13912000 Subv C.S.P inscrite au résulta	205 806-	198 946-	6 860-	3.45-
13912100 Subv travaux s1 inscrite au re	51 253-	47 594-	3 659-	7.69-
13912200 Subv travaux s2 inscrite au re	11 939-	11 024-	915-	8.30-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 836 920	2 006 502	169 582-	8.45-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		2 557	2 557-	100.00-
41910000 CLIENTS AVAN.&ACOM.RECUS/COMM.		2 557	2 557-	100.00-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	71 945	59 727	12 218	20.46
40100000 FOURNISSEURS	66 876	51 160	15 716	30.72
40110000		546	546-	100.00-
40800000 FOURN.FACT.NON PARVENUES		6 074	6 074-	100.00-
40810000 FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUE	5 070	1 948	3 122	160.25
DETTES FISCALES ET SOCIALES	49 668	67 018	17 350-	25.89-
42100010 K. DIABY		100	100-	100.00-
42550000 FRAIS C.THAREL	72		72	
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	12 399	12 906	507-	3.93-
43100000 M.S.A.	27 205	34 296	7 091-	20.68-
43780000 CHORUM	1 531	1 787	256-	14.34-
43781000 Mutuelle harmonie	613		613	
43782000 Retraite supplémentaire agrica	806	1 194	388-	32.46-
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	5 114	5 836	722-	12.37-
44210000 Prélèvement impôt à la source	1 209		1 209	
44700000 AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM		10 166	10 166-	100.00-
44860000 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	720	733	13-	1.81-
AUTRES DETTES	66 925	67 386	461-	0.68-
41100000 CLIENTS	3 184	2 579	605	23.47
47010000 Cartes internet bureau		202	202-	100.00-
47320000 Vignettes club	642	1 348	706-	52.37-
47330000 Redevance agence de l'eau	63 098	63 257	159-	0.25-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 469	10 395	2 074	19.95
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	12 469	10 395	2 074	19.95
TOTAL DETTES	201 007	207 083	6 076-	2.93-
TOTAL GENERAL	2 037 927	2 213 585	175 658-	7.94-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES		11 924	7 476	4 447	59.48
70213510	Cessions salmonides	4 352		4 352	
70830000	Locations diverses	7 571	7 476	95	1.27
PRODUCTION IMMOBILISEE		54 729	67 898	13 169-	19.40-
72610000	Cession gratuite truites aec	32 889	36 325	3 437-	9.46-
72620000	Cession gratuite fario	9 783	15 119	5 336-	35.29-
72640000	Cession gratuite saumons de fo		237	237-	100.00-
72651000	Cession gratuite truitelles fa	11 885	6 395	5 490	85.84
72670000	Cession poissons blancs		4 718	4 718-	100.00-
72680000	Cession carnassiers	172	5 103	4 931-	96.63-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		276 187	310 670	34 483-	11.10-
74150000	Subvention fnpf	171 169	212 219	41 050-	19.34-
74180000	Subvention diverses	500	500		
74310000	Club Halieutique subventions	74 717	68 151	6 567	9.64
74330000	Club dotation de base	29 800	29 800		
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES		16 640	14 754	1 886	12.78
79100000	TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	10 169	7 722	2 446	31.68
79110000	Avantage en nature	6 472	7 032	560-	7.96-
COTISATIONS		219 027	221 102	2 074-	0.94-
75610000	Cotisations federale	219 027	221 102	2 074-	0.94-
AUTRES PRODUITS		161 529	210 044	48 516-	23.10-
75800000	PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	2	33	32-	95.34-
75800200	Participation etudes	20 106	2 578	17 528	679.79
75800300	Participation activité peche	8 107	2 766	5 341	193.09
75810000	P.v police	10 026	7 410	2 616	35.31
75820000	Remboursement frais avances	3 415	5 183	1 768-	34.12-
75850000	Participation diverses	5 345	6 990	1 645-	23.53-
75860000	Participation depliants	4 910	4 440	470	10.59
75862000	Edf convention		8 941	8 941-	100.00-
75863000	Region paca subvention	33 351	77 834	44 483-	57.15-
75864000	Conseil general	5 000	5 500	500-	9.09-
75865000	Subventions agence de l'eau	71 267	88 369	17 102-	19.35-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		740 036	831 945	91 909-	11.05-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		63 642	70 688	7 046-	9.97-
60212000	Achat truitelles fario	12 093	6 395	5 698	89.09
60212200	Alevins Fario		400	400-	100.00-
60213400	Achat carnassiers sandre	172	5 103	4 931-	96.63-
60213500	Achat poissons blancs	179-	4 718	4 897-	103.78-
60213510	Achat truites fario	9 783	15 119	5 336-	35.29-
60213610	Achats truite aec	34 001	36 325	2 325-	6.40-
60213620	Achat truites parcours NO KILL	4 739		4 739	
60213700	Saumons de Fontaine		237	237-	100.00-
60213800	Ombres communs	3 032	1 500	1 532	102.15
60225000	Achat materiel bureau		890	890-	100.00-

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		183 483	186 506	3 023-	1.62-
60400000	ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	6 104		6 104	
60610000	Fournitures gaz edf eau		867	867-	100.00-
60612000	ELECTRICITE	11 875	11 147	728	6.53
60613000	EAU	165	96	68	71.13
60628000	Carburant	909	899	10	1.07
60628300	Carburant parola	1 354	1 376	22-	1.58-
60628400	Carburant marin jerome	1 500	1 526	26-	1.73-
60628500	Carburant becker	2 555	2 072	483	23.29
60628600	Carburant chapus	850	2 077	1 227-	59.07-
60628700	Carburant corentin tharel	442	785	343-	43.70-
60630000	F ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	3 573	2 677	896	33.47
60632000	Fourn equip ent fontanelles		50	50-	100.00-
60634000	Fournitures+petit equipement m		2 305	2 305-	100.00-
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 542	3 217	3 325	103.38
60650000	Habillement	1 714	1 543	171	11.05
60680000	Autres fournitures	1 283	106	1 176	NS
60850000	Frais accessoires s/achats	162	247	85-	34.55-
61330000	Baux de peche	21 407	20 399	1 008	4.94
61350000	LOCATION MATERIEL	1 411	925	486	52.50
61351000	LOCATION PHOTOCOPIEUR	2 978	2 978		
61355000	LOCATION VEHICULE	5 915	5 160	755	14.63
61520000	ENTRETIEN CONSTRUCTIONS	8 967	7 883	1 084	13.76
61530000	Travaux entretien etang etc	808	954	146-	15.35-
61550000	ENTRETIEN MAT OUTILLAGE	1 204	4 597	3 394-	73.82-
61553000	ENTRETIEN MAT DE BUREAU	4 524	4 372	152	3.47
61558000	Reparation vehicules services	4 280	7 840	3 560-	45.41-
61562000	Mobil mat outil fontanelles		330	330-	100.00-
61610000	ASSURANCES AUTOMOBILES	4 057	2 748	1 309	47.63
61680000	Autres assurances	2 179	2 359	180-	7.63-
61681000	Assurance habitation	259		259	
61810000	DOCUMENTATION GENERALE		289	289-	100.00-
61880000	ABONNEMENT LOGICIEL OPEN TIME	816		816	
62260000	HONORAIRES	16 164	13 534	2 630	19.43
62270000	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	50		50	
62280000	Frais de formation	911	9 074	8 164-	89.97-
62300000	Publicite information publicat	6 737	8 462	1 724-	20.38-
62330000	Foires expos manifestations	3 754	3 393	361	10.65
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	4 082	4 679	597-	12.75-
62380000	POURBOIRES ET DONS		271	271-	100.00-
62410000	TRANSPORTS S ACHATS		41	41-	100.00-
62530000	Deplacements autres personnels	3 941	3 372	569	16.86
62533000	Deplacements alamelle	3 010	2 912	98	3.36
62540000	Deplacements president	10 921	12 301	1 380-	11.22-
62544000	Déplacements Vice-Président	235	1 129	894-	79.20-
62550000	Deplacements tresorier	5 399	5 771	372-	6.45-
62560000	Depl administateurs	4 038	9 000	4 961-	55.13-
62562000	DEPLACEMENTS BENEVOLES	1 742		1 742	
62570000	MISSIONS RECEPTIONS	2 726	904	1 822	201.61
62600000	FRAIS POSTAUX	4 541	4 481	60	1.33
62620000	Telephone siege	6 790	6 512	278	4.27
62625900	Orange internet	381	312	69	22.08
62630000	SENDINBLUE envois mails	114	46	68	150.00
62700000	SERVICES BANCAIRES	861	860	1	0.11
62800000	DIVERS		124	124-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62820000	Cotisation club	50	50		
62840000	Cotisation mrm	2 600	2 600		
62850000	Cotisation Fondation	813	860	47-	5.45-
62860000	Asso reg fede paca	455	483	28-	5.82-
62870000	Participation aux frais deposi	2 472	1 715	757	44.14
62880000	Cotisation diverses	1 769	1 798	29-	1.61-
62890000	PASSPECHE	1 100		1 100	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		15 667	23 549	7 882-	33.47-
63110000	Taxe sur les salaires	1 522	10 166	8 644-	85.03-
63330000	PARTICIPATION FORMATION PROPES	4 072	4 342	270-	6.22-
63520000	Taxes fonciere	9 848	9 041	807	8.93
63580000	AUTRES DROITS	225		225	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		360 667	302 966	57 702	19.05
64110000	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	215 547	280 311	64 764-	23.10-
64113000	GRATIFICATIONS STAGIAIRES	13 220		13 220	
64130000	Primes et gratifications	12 733	18 999	6 265-	32.98-
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	113 202	4 105	109 097	NS
64170000	Avantages en nature logement	6 472	7 032	560-	7.96-
64180000	Provison conges payes	507-	7 480-	6 974	93.23
CHARGES SOCIALES		96 016	120 724	24 708-	20.47-
64510000	MSA	60 354	84 825	24 470-	28.85-
64520000	Harmonie Mutuelle	4 903	5 941	1 038-	17.47-
64521000	Cotisations prévoyances Chorum	4 244	1 821	2 423	133.03
64531000	CCPMA	1 456	1 902	446-	23.47-
64532000	Cotisations retraites	14 629	18 793	4 164-	22.15-
64540000	ASSEDIC	10 026	12 883	2 857-	22.18-
64580000	Autres cotisations	970	2 227	1 257-	56.44-
64581000	Provision chages sur conges pa	722-	7 668-	6 945	90.58
64700000	AUTRES CHARGES SOCIALES	156		156	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		55 425	61 892	6 466-	10.45-
68111000	DOTATIONS AMORT IMMO INCORPORE	1 412	924	488	52.78
68112000	DOTATIONS AMORT IMMO CORPORELL	54 014	60 968	6 954-	11.41-
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION		18 365	18 980	615-	3.24-
65720000	Subvention travaux piscicoles	2 800	3 910	1 110-	28.39-
65730000	Ristournes club	4 075	5 373	1 297-	24.15-
65740000	Subvention materiel	400	708	308-	43.48-
65770000	SUBVENTION OUVERTURE GENERALE	700		700	
65780000	SUBVENTION 10% ALVINAGES	7 790		7 790	
65790000	Subventions diverses	2 600	8 990	6 390-	71.08-
AUTRES CHARGES		56 724	71 866	15 142-	21.07-
65160000	DROITS D AUTEUR ET DE REPRODUC		3	3-	100.00-
65300000	Frais congres, conseils, assem		1 225	1 225-	100.00-
65310000	Repas reunion ca commissions	1 993	2 741	747-	27.27-
65610000	Cession gratuite truite aec	32 889	41 962	9 074-	21.62-
65620000	Cession gratuite truite fario	9 783	9 482	301	3.17
65621000	Cession gratuite truitelles fa	11 885	6 395	5 490	85.84
65640000	Cession gratuite saumons de fo		237	237-	100.00-
65670000	Cession poissons blancs		4 718	4 718-	100.00-
65680000	Cession carnassiers	172	5 103	4 931-	96.63-

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
65800000 AUTRES CHARGES GESTION COURANT	2	0-	2	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	849 990	857 171	7 181-	0.84-
RESULTAT D'EXPLOITATION	109 954-	25 227-	84 727-	335.86-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	4 210	4 764	554-	11.63-
76400000 REVENUS DES VALEURS MOB.PLAC.	4 210	4 764	554-	11.63-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	4 210	4 764	554-	11.63-
RESULTAT FINANCIER	4 210	4 764	554-	11.63-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	105 744-	20 463-	85 281-	416.76-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	5 286	36 829	31 543-	85.65-
77180000 AUTRES PROD EXCEPT/OP DE GEST		5	5-	100.00-
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.	5 286	36 824	31 538-	85.65-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 434	15 581	4 147-	26.62-
77700000 QUOTE PART SUBVENT.VIR.RESULT.	11 434	15 581	4 147-	26.62-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 719	52 410	35 691-	68.10-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	68 433	6 494	61 939	953.72
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT/OP GESTION	124	172	48-	28.09-
67181000 DROIT RETRAIT SUBV°AG.EAU 2019	34 026		34 026	
67200000 CHARGES EXCEP./EXERC.ANTER.	5 488	6 323	835-	13.20-
67210000 CHG EXP RETRAIT FNPF 2018 2017	11 811		11 811	
67220000 RETRAIT SUBV°CONS.REGIONAL2018	16 985		16 985	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		359	359-	100.00-
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES		359	359-	100.00-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 433	6 853	61 580	898.59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	51 714-	45 557	97 271-	213.51-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	690	733	43-	5.90-
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	690	733	43-	5.90-
TOTAL PRODUITS	760 965	889 118	128 154-	14.41-
TOTAL DES CHARGES	919 113	864 758	54 355	6.29
SOLDE INTERMEDIAIRE	158 148-	24 361	182 509-	749.19-
EXCEDENTS OU DEFICITS	158 148-	24 361	182 509-	749.19-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exello
AUDIT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Article 227-10 Code de Commerce

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Association Loi 1901

****

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Exello
AUDIT

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31/12/2019

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Bouc Bel Air,
Le 25 mars 2020

Laurent BORG
Commissaire aux comptes,
Cosignant,

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Exello
AUDIT
2010 Avenue de la Croix d'Or
C C San Baquis - 13320 Bouc Bel Air
RCS Aix en Provence 814 378 170
SARL au capital de 1.200 € - NAF 6920Z
Société de commissariat aux comptes

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exelio
AUDIT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Laurent BORG
Expert-Comptable-diplômé
Commissaire aux comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable-diplômé
Commissaire aux comptes

FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Association Loi 1901

****

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

Exelio
AUDIT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée Générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés à l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Venelles,
Le 24 avril 2020

Laurent BORG
Commissaire aux comptes
Co-gérant

Exelio AUDIT
2010 Avenue de la Croix d'Or
C.C San Baquis - 13320 Bouc Bel Air
RCS Aix en Provence 814 378 170
SARL au capital de 1.200 € - NAF 6920Z
Société de commissariat aux comptes

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Cyril BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

COMPARATIF COMPTE DE RESULTAT 2018 ET 2019

CHARGES D'EXPLOITATION				
		2018	Prév 2019	Réalisé 2019
ACHATS		69 798,28 €	80 300,00 €	63 642,17 €
60212000	Œufs et alevins	400,00 €	0,00 €	0,00 €
60212100	Truitelles Saumon de Fontaine	237,06 €	0,00 €	0,00 €
60212250	Truitelles Atlantiques			
60213400	Carnassiers	5 102,78 €	6 500,00 €	172,10 €
60213500	Poissons blancs	4 718,44 €	6 000,00 €	-178,50 €
60212000	Truitelles fario	6 395,40 €	6 500,00 €	12 093,26 €
60213510	Truites Fario (location Meyer)	15 119,11 €		9 783,25 €
60213500	Truites AEC	36 325,49 €	52 000,00 €	34 000,75 €
60213000	Truites "Parcours no Kill" Vaison et Entraigues		7 500,00 €	4 739,11 €
60214000	Empoissements Animations FD			
60213800	Ombres	1 500,00 €	1 800,00 €	3 032,20 €
SERVICES EXTERIEURS		187 396,07 €	213 700,00 €	183 486,18 €
60400000	Achat, études et prestations : Analyses d'eau			6 103,50 €
60500000	Matériel d'équipement	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
60610000	EDF, eaux	12 109,63 €	13 000,00 €	12 039,35 €
60628000	Carburants lubrifiants	8 734,09 €	9 500,00 €	7 608,67 €
60630000	Fournitures entretien	5 031,94 €	5 000,00 €	3 573,48 €
60640000	Fournitures bureau	4 106,34 €	5 000,00 €	6 541,95 €
60650000	Habillement	1 543,02 €	3 000,00 €	1 713,59 €
60680000	Autres fournitures	106,40 €	500,00 €	1 282,81 €
60800000	Frais accessoire	247,41 €	300,00 €	161,94 €
61330000	Location baux	20 399,09 €	20 000,00 €	21 406,83 €
61350000	Location matériel	3 902,92 €	4 500,00 €	4 388,52 €
61355000	Location véhicule	5 159,90 €	6 000,00 €	5 914,88 €
61500000	Travaux entretien et réparations (entretien FD)	7 883,01 €	8 000,00 €	8 967,47 €
61530000	Travaux terrains ,barrage,étangs (gravier frayères)	954,11 €	1 000,00 €	807,67 €
61550000	Entretien Mat outillage	4 597,14 €	2 000,00 €	1 203,55 €
61553000	Entretien Mat de bureau (+ OPENTIME et SERVEUR)	4 372,47 €	10 000,00 €	5 343,10 €
61558000	Entretien véhicules FD, mat de transport	7 840,11 €	7 000,00 €	4 279,68 €
61560000	Mobilier,matériel,outillage	330,00 €	500,00 €	0,00 €
61680000	Primes assurances	5 106,86 €	13 500,00 €	6 494,60 €
61700000	Etudes et recherches	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €
61810000	Documentation	289,00 €	500,00 €	0,00 €
62260000	Intermédiaires,honoraires	13 534,00 €	15 000,00 €	16 213,32 €
62280000	Formation personnel + bénévoles	9 074,24 €	4 000,00 €	910,52 €
62300000	Pub,information,publications,dons,concours	8 461,60 €	8 000,00 €	6 737,36 €
62330000	Foires, Expo	3 392,71 €	4 000,00 €	3 753,91 €
62340000	Lots concours (dt bons Kado)	4 949,68 €	6 000,00 €	4 081,93 €
62410000	Transports / achats	41,20 €	500,00 €	0,00 €
62530000	Déplacements autres personnel	6 283,72 €	6 000,00 €	3 940,52 €
6253300	Déplts B ALLAMELLE - PAP MALLEMORT (Rbt ARPACA 100%)			3 009,60 €
62530000	Remboursement déplacements FD 13		0,00 €	0,00 €
62540000	Déplacements Président	12 300,67 €	10 800,00 €	10 921,07 €
62544000	Déplacements Vice-Président	1 129,25 €	3 000,00 €	234,85 €
62550000	Déplacements trésorier	5 770,64 €	6 000,00 €	5 398,67 €
62560000	Déplacements administrateurs	8 999,60 €	10 000,00 €	4 038,33 €
62562000	Déplacements Bénévoles			1 741,90 €
62570000	Missions / Réceptions	903,81 €	1 500,00 €	2 725,94 €
62510000	Frais de déplacements garderie	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €
62600000	Frais postaux	4 481,23 €	4 500,00 €	4 540,98 €
62620000	Frais téléphone + Internet	6 824,10 €	7 000,00 €	7 171,15 €
6263	Sendilblue envois mails	45,60 €		114,00 €
62700000	Frais bancaires	860,00 €	1 000,00 €	861,00 €
62800000	Divers	124,00 €	100,00 €	0,00 €
62800000	Charges diverses(Urfam,MRM,etc)	3 993,58 €	5 000,00 €	5 687,54 €
62870000	Autres participations (dépositaires)	3 513,00 €	4 000,00 €	2 472,00 €
62890000	Pass Pêche 2019			1 100,00 €

IMPOTS ET TAXES		**23 552,61 €**	**16 200,00 €**	**15 666,67 €**
63110000	Taxes/salaires	10 166,00 €	8 000,00 €	1 522,00 €
63330000	Taxes diverses, Part Formation	4 345,61 €	100,00 €	4 071,60 €
63512000	Taxes foncières	9 041,00 €	8 100,00 €	10 073,07 €
CHARGES DU PERSONNELS		**423 689,97 €**	**425 660,79 €**	**456 683,03 €**
64110000	Rémunération pers.+cotisations salariales	310 446,20 €	288 250,96 €	215 546,64 €
64140000	Indemnités Licenciements			113 202,35 €
64113000	Gratifications + CDD Stagiaires			13 220,25 €
64130000	Gratifications et primes			12 733,27 €
64170000	Avantages en nature, logement			6 471,60 €
64120000	Congés payés	-7 480,35 €	4 500,00 €	-506,67 €
64581000	Charges sur congés	-7 667,55 €	5 000,00 €	-722,14 €
64580000	FAFSEA	2 226,98 €		0,00 €
64510000	MSA	84 824,50 €	127 909,83 €	60 354,23 €
64530000	Retraites, Mutuelle + autres caisses	41 340,19 €		36 383,50 €
	TOTAL A REPORTER	**704 436,93 €**	**735 860,79 €**	**719 478,05 €**

		2018	Prév 2019	Réalisé 2019
	REPORT	**704 436,93 €**	**735 860,79 €**	**719 478,05 €**
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**152 738,32 €**	**103 950,00 €**	**130 514,65 €**
65160000	Droits d'auteur	3,00 €		
65300000	Frais congrès et assemblées, commissions, C.A	3 965,19 €	4 000,00 €	1 993,25 €
6567 / 6568	Cession gratuite carnassiers et blancs	9 821,22 €	12 500,00 €	172,10 €
65600000	Cession gratuite truites, truitelles, ombres	58 077,06 €	70 400,00 €	54 557,26 €
65700000	Subventions aux AAPPMA et Amicales	13 607,45 €	12 000,00 €	14 289,74 €
65730000	Ristournes CLUB	5 372,60 €	5 000,00 €	4 075,15 €
65800000	Charges de gestion courantes		50,00 €	1,84 €
66800000	Autres charges financières		0,00 €	0,00 €
68110000	Dotation aux amortissements	61 891,80 €	63 000,00 €	55 425,31 €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**857 175,25 €**	**839 810,79 €**	**849 992,70 €**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**7 586,20 €**		**69 123,05 €**
67180000	Autres charges exceptionnelles	171,83 €		123,57 €
67181000	Droit Retrait Subvention AERMC 2019			34 026,32 €
67200000	Charges sur exercice précédent (CHORUM 2017 2018)	6 322,59 €		5 487,74 €
67210000	Charges Retrait Subv FNPF 2017/2018			11 810,52 €
67220000	Charges Retrait Subv CONS REG 2018			16 984,90 €
66880000	Ecarts de conversion	358,52 €		0,00 €
69500000	Impôts sur les bénéfices	733,26 €		690,00 €
	TOTAL CHARGES	**864 761,45 €**	**839 810,79 €**	**919 115,75 €**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

PRODUITS D'EXPLOITATION				
		2018	Prév 2019	Réalisé 2019
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		310 669,90 €	290 895,00 €	276 186,54 €
74150000	Subventions FNPF	212 219,33 €	192 000,00 €	171 169,11 €
74180000	Subventions diverses	500,00 €	500,00 €	500,00 €
74310000	Subvention CLUB et ristournes	97 950,57 €	98 395,00 €	104 517,43 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		506 520,61 €	460 318,00 €	447 208,97 €
70830000	Location diverses (location Meyer)	7 476,49 €	6 800,00 €	7 571,44 €
70213510	Cessions Salmonidés (refact AAPPMA)			4 352,20 €
712/7122	Cessions gratuites carnassiers et blancs	9 821,22 €	12 500,00 €	172,10 €
72600000	Cessions gratuites truites,	58 077,06 €	70 400,00 €	54 557,26 €
75610000	Cotisations fédérales	221 101,53 €	220 000,00 €	219 027,34 €
758 / 761	Participations diverses	7 023,35 €	6 000,00 €	1,55 €
75800200	Participations études, PE - Technique	2 578,38 €	4 000,00 €	20 105,92 €
75800300	Participations activités pêche, Animations	2 766,00 €	4 000,00 €	8 107,00 €
75810000	P.V	7 410,00 €	7 500,00 €	10 026,23 €
75820000	Remboursement frais avancés	5 182,68 €	4 000,00 €	3 414,60 €
75840000	Participation repas congres	0,00 €	0,00 €	0,00 €
75850000	Participations diverses (canal Carpentras)			5 345,33 €
75860000	Participations dépliants	4 440,00 €	6 500,00 €	4 910,00 €
75862000	Convention ENEDIS, RTE, GEH.	8 941,20 €	9 000,00 €	0,00 €
75863000	Conseil Régional	77 833,70 €	33 351,00 €	33 351,00 €
75864000	Conseil Départemental	5 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
75865000	Agence de l'Eau	88 369,00 €	71 267,00 €	71 267,00 €
76100000	Produits de participation (intérêts 2019)			
PRODUITS FINANCIERS		4 763,70 €	5 000,00 €	4 209,81 €
76400000	Intérêts	4 763,70 €	5 000,00 €	4 209,81 €
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL		821 954,21 €	756 213,00 €	727 605,32 €
PRODUITS DIVERS		67 164,27 €	7 000,00 €	33 359,59 €
77000000	Produits exceptionnels	15 581,11 €		5 285,65 €
77180000	Produit sur opération de gestion	5,08 €		
77200000	Produits sur exercice précédent	36 824,02 €		
77700000	Qote part subvention			11 433,71 €
79100000	Transfert de charges d'exploitation (avantages nature sur salaires)	14 754,06 €	7 000,00 €	10 168,63 €
79110000	Avantages en nature			6 471,60 €
TOTAL PRODUITS		889 118,48 €	763 213,00 €	760 964,91 €
		24 357,03 €	-76 597,79 €	-158 150,84 €

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BUDGET PREVISIONNEL 2020

CHARGES D'EXPLOITATION

		Prév 2019	Situation au 31 Décembre 2019	PREV 2020
ACHATS		**80 300,00 €**	**63 642,17 €**	**83 800,00 €**
60212000	Œufs et alevins	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60212100	Truitelles Saumon de Fontaine	0,00 €	0,00 €	0,00 €
60212250	Truitelles Atlantiques			1 000,00 €
60213400	Carnassiers	6 500,00 €	172,10 €	6 500,00 €
60213500	Poissons blancs	6 000,00 €	-178,50 €	6 000,00 €
60212000	Truitelles fario	6 500,00 €	12 093,26 €	8 800,00 €
60213510	Truites Fario (location Meyer)		9 783,25 €	0,00 €
60213500	Truites AEC	52 000,00 €	34 000,75 €	52 000,00 €
60213000	Truites "Parcours no Kill" Vaison et Entraigues	7 500,00 €	4 739,11 €	5 600,00 €
60214000	Empoissements Animations FD			400,00 €
60213800	Ombres	1 800,00 €	3 032,20 €	3 500,00 €
SERVICES EXTERIEURS		**213 700,00 €**	**183 486,18 €**	**239 246,00 €**
60400000	Achat, études et prestations : Analyses d'eau		6 103,50 €	30 000,00 €
60500000	Matériel d'équipement	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
60610000	EDF, eaux	13 000,00 €	12 039,35 €	12 500,00 €
60628000	Carburants lubrifiants	9 500,00 €	7 608,67 €	9 500,00 €
60630000	Fournitures entretien	5 000,00 €	3 573,48 €	4 000,00 €
60640000	Fournitures bureau	5 000,00 €	6 541,95 €	5 000,00 €
60650000	Habillement	3 000,00 €	1 713,59 €	1 500,00 €
60680000	Autres fournitures	500,00 €	1 282,81 €	500,00 €
60800000	Frais accessoire	300,00 €	161,94 €	300,00 €
61330000	Location baux	20 000,00 €	21 406,83 €	21 500,00 €
61350000	Location matériel	4 500,00 €	4 388,52 €	4 500,00 €
61355000	Location véhicule	6 000,00 €	5 914,88 €	5 810,00 €
61500000	Travaux entretien et réparations (entretien FD)	8 000,00 €	8 967,47 €	8 000,00 €
61530000	Travaux terrains ,barrage,étangs (gravier frayères)	1 000,00 €	807,67 €	1 000,00 €
61550000	Entretien Mat outillage	2 000,00 €	1 203,55 €	3 200,00 €
61553000	Entretien Mat de bureau (+ OPENTIME et SERVEUR)	10 000,00 €	5 343,10 €	6 000,00 €
61558000	Entretien véhicules FD, mat de transport	7 000,00 €	4 279,68 €	8 000,00 €
61560000	Mobilier,matériel,outillage	500,00 €	0,00 €	3 096,00 €
61680000	Primes assurances	13 500,00 €	6 494,60 €	11 000,00 €
61700000	Etudes et recherches	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
61810000	Documentation	500,00 €	0,00 €	300,00 €
62260000	Intermédiaires,honoraires	15 000,00 €	16 213,32 €	16 000,00 €
62280000	Formation personnel + bénévoles	4 000,00 €	910,52 €	2 500,00 €
62300000	Pub,information,publications,dons,concours	8 000,00 €	6 737,36 €	20 000,00 €
62330000	Foires, Expo	4 000,00 €	3 753,91 €	2 000,00 €
62340000	Lots concours (dt bons Kado)	6 000,00 €	4 081,93 €	3 000,00 €
62410000	Transports / achats	500,00 €	0,00 €	0,00 €
62530000	Déplacements autres personnel	6 000,00 €	3 940,52 €	4 000,00 €
6253300	Déplts B ALLAMELLE - PAP MALLEMORT (Rbt ARPACA 100%)		3 009,60 €	3 300,00 €
62530000	Remboursement déplacements FD 13	0,00 €	0,00 €	0,00 €
62540000	Déplacements Président	10 800,00 €	10 921,07 €	10 800,00 €
62544000	Déplacements Vice-Président	3 000,00 €	234,85 €	2 000,00 €
62550000	Déplacements trésorier	6 000,00 €	5 398,67 €	5 400,00 €
62560000	Déplacements administrateurs	10 000,00 €	4 038,33 €	6 000,00 €
62562000	Déplacements Bénévoles		1 741,90 €	2 500,00 €
62570000	Missions / Réceptions	1 500,00 €	2 725,94 €	3 000,00 €
62510000	Frais de déplacements garderie	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
62600000	Frais postaux	4 500,00 €	4 540,98 €	4 500,00 €
62620000	Frais téléphone + Internet	7 000,00 €	7 171,15 €	8 040,00 €
6263	Sendilblue envois mails		114,00 €	0,00 €
62700000	Frais bancaires	1 000,00 €	861,00 €	500,00 €
62800000	Divers	100,00 €	0,00 €	0,00 €
62800000	Charges diverses(Urfam,MRM,etc)	5 000,00 €	5 687,54 €	6 000,00 €
62870000	Autres participations (dépositaires)	4 000,00 €	2 472,00 €	2 500,00 €
62890000	Pass Pêche 2019		1 100,00 €	1 500,00 €

IMPOTS ET TAXES			**16 200,00 €**	**15 666,67 €**	**17 500,00 €**
63110000	Taxes/salaires		8 000,00 €	1 522,00 €	3 500,00 €
63330000	Taxes diverses, Part Formation		100,00 €	4 071,60 €	4 000,00 €
63512000	Taxes foncières		8 100,00 €	10 073,07 €	10 000,00 €
CHARGES DU PERSONNELS			**425 660,79 €**	**456 683,03 €**	**368 208,00 €**
64110000	Rémunération pers.+cotisations salariales		288 250,96 €	215 546,64 €	368 208,00 €
64140000	Indemnités Licenciements			113 202,35 €	
64113000	Gratifications + CDD Stagiaires			13 220,25 €	
64130000	Gratifications et primes			12 733,27 €	
64170000	Avantages en nature, logement			6 471,60 €	
64120000	Congés payés		4 500,00 €	-506,67 €	
64581000	Charges sur congés		5 000,00 €	-722,14 €	
64580000	FAFSEA			0,00 €	
64510000	MSA		127 909,83 €	60 354,23 €	
64530000	Retraites, Mutuelle + autres caisses			36 383,50 €	
		TOTAL A REPORTER	**735 860,79 €**	**719 478,05 €**	**708 754,00 €**

	REPORT	**735 860,79 €**	**719 478,05 €**	**708 754,00 €**
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		**103 950,00 €**	**130 514,65 €**	**128 839,33 €**
65160000	Droits d'auteur			
65300000	Frais congrès et assemblées, commissions, C.A	4 000,00 €	1 993,25 €	4 000,00 €
6567 / 6568	Cession gratuite carnassiers et blancs	12 500,00 €	172,10 €	180,00 €
65600000	Cession gratuite truites, truitelles, ombres	70 400,00 €	54 557,26 €	55 000,00 €
65700000	Subventions aux AAPPMA et Amicales	12 000,00 €	14 289,74 €	14 457,33 €
65730000	Ristournes CLUB	5 000,00 €	4 075,15 €	4 500,00 €
65800000	Charges de gestion courantes	50,00 €	1,84 €	0,00 €
66800000	Autres charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68110000	Dotation aux amortissements	63 000,00 €	55 425,31 €	50 702,00 €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**839 810,79 €**	**849 992,70 €**	**837 593,33 €**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**69 123,05 €**	**700,00 €**
67180000	Autres charges exceptionnelles		123,57 €	0,00 €
67181000	Droit Retrait Subvention AERMC 2019		34 026,32 €	0,00 €
67200000	Charges sur exercice précédent (CHORUM 2017 2018)		5 487,74 €	0,00 €
67210000	Charges Retrait Subv FNPF 2017/2018		11 810,52 €	0,00 €
67220000	Charges Retrait Subv CONS REG 2018		16 984,90 €	0,00 €
66880000	Ecarts de conversion		0,00 €	0,00 €
69500000	Impôts sur les bénéfices		690,00 €	700,00 €
	TOTAL CHARGES	**839 810,79 €**	**919 115,75 €**	**838 293,33 €**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

PRODUITS D'EXPLOITATION				
		Prév 2019	Situation au 31 Décembre 2019	PREV 2020
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		**290 895,00 €**	**276 186,54 €**	**312 469,00 €**
74150000	Subventions FNPF	192 000,00 €	171 169,11 €	212 969,00 €
74180000	Subventions diverses	500,00 €	500,00 €	500,00 €
74310000	Subvention CLUB et ristournes	98 395,00 €	104 517,43 €	99 000,00 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		**460 318,00 €**	**447 208,97 €**	**460 421,00 €**
70830000	Location diverses (location Meyer)	6 800,00 €	7 571,44 €	11 500,00 €
70213510	Cessions Salmonidés (refact AAPPMA)		4 352,20 €	0,00 €
712/7122	Cessions gratuites carnassiers et blancs	12 500,00 €	172,10 €	180,00 €
72600000	Cessions gratuites truites,	70 400,00 €	54 557,26 €	55 000,00 €
75610000	Cotisations fédérales	220 000,00 €	219 027,34 €	203 695,00 €
758 / 761	Participations diverses	6 000,00 €	1,55 €	0,00 €
75800200	Participations études, PE - Technique	4 000,00 €	20 105,92 €	10 000,00 €
75800300	Participations activités pêche, Animations	4 000,00 €	8 107,00 €	**6 500,00 €**
75810000	P.V	7 500,00 €	10 026,23 €	9 500,00 €
75820000	Remboursement frais avancés	4 000,00 €	3 414,60 €	3 500,00 €
75840000	Participation repas congres	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
75850000	Participations diverses (canal Carpentras)		5 345,33 €	3 000,00 €
75860000	Participations dépliants	6 500,00 €	4 910,00 €	5 100,00 €
75862000	Convention ENEDIS, RTE, GEH.	9 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
75863000	Conseil Régional	**33 351,00 €**	33 351,00 €	60 528,00 €
75864000	Conseil Départemental	**5 000,00 €**	5 000,00 €	6 200,00 €
75865000	Agence de l'Eau	**71 267,00 €**	71 267,00 €	82 218,00 €
76100000	Produits de participation (intérêts 2019)			
PRODUITS FINANCIERS		**5 000,00 €**	**4 209,81 €**	**0,00 €**
76400000	Intérêts	5 000,00 €	4 209,81 €	0,00 €
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL		**756 213,00 €**	**727 605,32 €**	**772 890,00 €**
PRODUITS DIVERS		**7 000,00 €**	**33 359,59 €**	**65 403,33 €**
77000000	Produits exceptionnels		5 285,65 €	0,00 €
	Remboursement Chômage partiel - COVID19			10 230,33 €
77180000	Produit sur opération de gestion			0,00 €
77200000	Produits sur exercice précédent			0,00 €
77700000	Qote part subvention		11 433,71 €	11 433,00 €
78100000	Reprises sur amortissements et provisions			37 269,00 €
79100000	Transfert de charges d'exploitation (avantages nature sur salaires)	7 000,00 €	10 168,63 €	0,00 €
79110000	Avantages en nature		6 471,60 €	6 471,00 €
AUTOFINANCEMENT				**0,00 €**
				0,00 €
TOTAL PRODUITS		**763 213,00 €**	**760 964,91 €**	**838 293,33 €**
		-76 597,79 €	-158 150,84 €	**0,00 €**

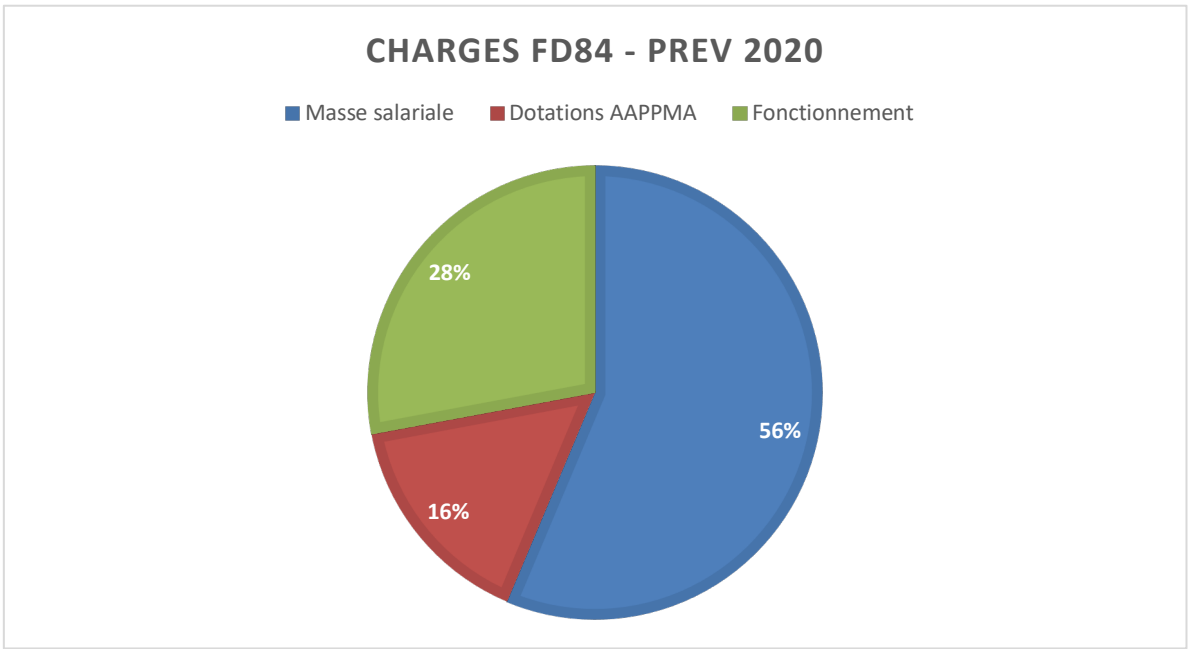
CHARGES FD84 - PREV 2020
Masse salariale
Dotations AAPPMA
Fonctionnement
28%
56%
16%

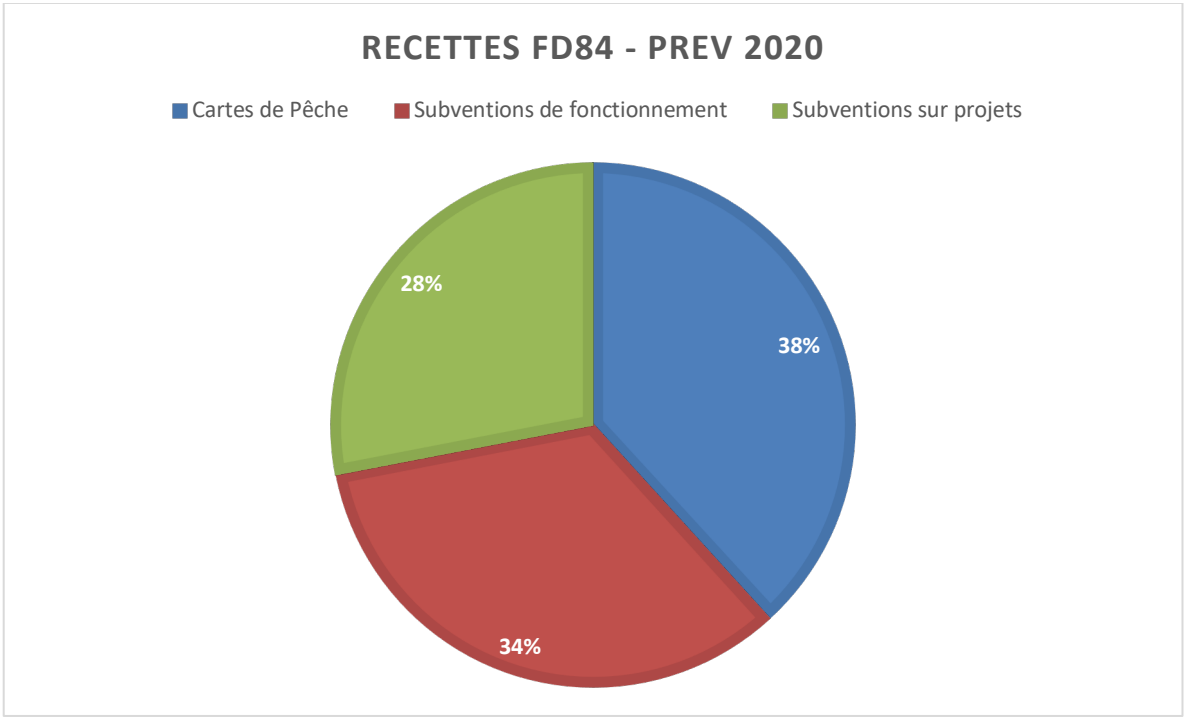
RECETTES FD84 - PREV 2020
Cartes de Pêche
Subventions de fonctionnement
Subventions sur projets
28%
38%
34%

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

POLE TECHNIQUE

Réalisation des pêches électriques

Nature et cadre de la pêche	Nombre
PDPG	0
Création /suivi ruisseaux pépinières	1
Suivi réglementaire	3
Suivi piscicoles / acquisition de connaissance	9
Travaux, sauvetage	2
Recherches d'espèces	7
Prélèvement pour contrôles sanitaires	0
Suivi frayères salmonicoles (1ère cat.), truitelles	3
Total	25

La réalisation de pêche électrique en 2019 a été principalement accès sur la connaissance du peuplement des rivières, comme en témoigne le nombre de pêche réalisée pour les suivis piscicoles et la recherche d'espèces. Parmi elles, des pêches d'inventaire ont fait l'objet d'études plus approfondies, tel que des études comparatives pluri annuelles :

- Sur le Sorgue du Trentin, suite à l'aménagement d'une passe à poisson à l'amont ;
- Sur le Toulourenc, pour quantifier la potentielle pression touristique (voir page 44).

Merci à tous les bénévoles pour leur disponibilité

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

Réponses aux consultations techniques
Suivi de travaux
Participations aux réunions
Favoriser l'émergence et l'aboutissement de projets

De nombreuses réunions visent à définir auprès des structures gestionnaires des milieux aquatiques, les actions à opérer ou à ne pas réaliser, afin de protéger ou planifier des opérations de restauration visant à les restaurer.
La Fédération a ainsi participé à diverses réunions en tant que membre de comités de pilotage de projets.
2019 a également était une année consacrée à la réactualisation du SDAGE 2022-2027, axé sur le Rhône, pour lequel la fédération a participé.
Une veille est également faite sur les secteurs sur lesquels des perturbations sont constatées (agents de développement, pêcheurs, AAPPMA) et les contacts pris avec les gestionnaires et/ou propriétaires afin de les résoudre.
Certains projets ont émergé et ont commencé à être étudier pour être réalisés les années futures. C'est le cas pour des études d'arasement de seuils (sur l'Auzon et la Sorgue), ainsi que des petits aménagements de diversification hydromorphologique pour favoriser la création d'habitats piscicoles (sur la Nesquière, l'Ouvèze, la Seille et le grand Roannel).

<u>Participation technique de la Fédération :</u>
Comité de pilotage pour l'étude d'aménagement en faveur de la restauration de la continuité écologique du pont RD 20 (BUISSON) sur l'Aygues (Maitre d'ouvrage : Département du Vaucluse)

Réunion de lancement de la restauration de la continuité écologique du seuil de la Chapelle Gabet (ORANGE) sur l'Aygues (Maitre d'ouvrage : Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Æygues)

Consultation technique sur la réactualisation du SDAGE 2022-2027 → le PDM Rhône

Membre du comité de pilotage pour l'étude fonctionnelle en vue d'une restauration écologique et de protection contre les inondations des zones humides de Tord, Paluds et marais du Grès (COURTHEZON et ORANGE) : Maitre d'ouvrage : Communauté de Commune du Pays d'Orange

BILANS D'ACTIVITES 2019

Les projets techniques réalisés

Restauration de la ripisylve sur le Canal du Moulin St Joseph (VELLERON)

La ripisylve (formation de ligneux en bordure de cours d'eau) fournit un ensemble de services fonctionnels environnementaux, dont la stabilisation des berges, la filtration des polluants agricoles et polluants, la diminution du réchauffement de l'eau et la création d'habitat pour la faune et la flore.

Les rives du canal du Moulin St Joseph était entretenues par une coupe rase de la végétation. Couplé a un réel réchauffement des eaux (prouvé par la pose d'une sonde thermique en 2018), la fédération s'est associée avec le Syndicat Mixtes du Bassin des Sorgues pour restaurer la ripisylve le long de ce canal.

400m de ripisylve a donc pu être restaurée par la Fédération de pêche, en partenariat technique avec le lycée agricole la Ricarde (Isle-sur-la-Sorgue) qui a pu apporter aux élèves des connaissances techniques et théoriques sur le fonctionnement du milieu, les enjeux et les méthodes de travail à appliquer.

Restauration et création de frayères à salmonidés

Le bassin des Sorgues médiane (de l'Isle-sur-la-Sorgue jusqu'à St-Saturnin-lès-Avignon pour la Sorgue d'Entraigues et jusqu'au pont de l'avocat de Velleron pour la Sorgue de Velleron) connaît une grosse problématique de continuité piscicole et sédimentaire dû aux nombreux ouvrages.

Depuis 2017, et en partenariat avec les associations locales, la fédération crée des zones favorables à la reproduction des truites fario et des ombres, via une recharge sédimentaire adéquate.
Ce type de restauration vise à augmenter la capacité d'accueil des Sorgues et pérenniser les populations de salmonidés, en fournissant des frayères fonctionnelles et une diversité de substrat.

En 2019, ce projet a été renforcé puisque ce sont 64 zones de frayères qui ont été restaurées et un suivi rigoureux de l'activité sur celles-ci a pu être menée.
En effet, un stagiaire de master a été spécifiquement en charge du suivi de la reproduction de la truite Fario sur les Sorgues, à la fois sur les frayères naturelles de la Sorgue amont, mais également sur les frayères artificielles.
Ce suivi hebdomadaire et rigoureux a été initié en 2018 sur la partie amont, et s'est élargi à la partie aval cette année.
Nous remercions les AAPPMA du Thor, de Velleron, de l'Isle-sur-la-Sorgue et les Chevaliers de l'Onde pour leur motivation et leur implication dans la préservation du patrimoine piscicole.

Scalimétrie sur les truites Fario de la Sorgues

Dans le Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion piscicoles du Vaucluse, le contexte « Sorgue amont » est décrit comme conforme en termes de fonctionnalité, impliquant une gestion patrimoniale de la ressource piscicole.
Cette gestion nécessite une connaissance fine de ces populations afin de maintenir les populations viables dans le temps tout en pérennisant l'activité de pêche de loisir.

Cette étude permet donc connaître la croissance et la physiologie de la truite, afin d'ajuster la réglementation si nécessaire, pour une pêche durable.

81 individus ont été étudiés sur 3 sites : le canal de Crillon à Velleron, la Sorgue au Pigeolet à L'isle-sur-la-Sorgue et la réserve du portalet à l'Isle-sur-la-Sorgue. L'INRAE a été un important partenaire technique pour l'aide à l'identification de marques de croissance et de fraie sur les écailles.

Etude des peuplements piscicoles sur le Toulourenc dans un contexte de pression touristique

Une augmentation de la fréquentation touristique de 66% a été observée entre 2015 et 2018 sur le Toulourenc, rivière classée en site Natura 2000.
Pour quantifier l'impact de cette surfréquentation, une étude piscicole a été lancée, dans le but de comparer le peuplement piscicole avec le peuplement attendu mais également de comparer avec les données de 2014.

Cette étude a permis de montrer que le peuplement piscicole du Toulourenc est perturbé. Dans les 3 stations échantillonnées, les résultats montrent une sous-abondance de la truite Fario et/ou de ces espèces accompagnatrices. L'Indice Poisson Rivière (IPR) utilisée caractérise la station la plus en amont (22 km de la source) de qualité médiocre, car le peuplement observé ne correspond pas au peuplement attendu.
La perturbation observée est probablement dûe aux faibles hauteurs d'eau accentuée par les activités touristiques en période estivale, mais est également dûe à l'absence de caches suffisantes.

Le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion piscicole (PDPG)

Basé sur un diagnostic précis du milieu aquatique initié en 2018, le PDPG a pour objectifs d'analyser l'état des milieux et des populations piscicoles, afin de proposer des actions des restauration du bon fonctionnement des rivières, à l'échelle du département.

Le PDPG 84, une fois validé par le préfet, est un plan de gestion reconnu qui permet de donner du poids aux actions de protection et de gestion du milieu aquatique inscrites.

2019 a donc été une année de rédaction et de finalisation du PDPG, afin de mettre en forme ce document conséquent.

Ainsi, l'ensemble des rivières du Vaucluse se répartissent dans 33 contextes piscicoles, chacun ayant une liste d'actions qui leur est propre (en moyenne 12 actions / contexte).

En parallèle, le WebPDPG a été créé et alimenté. Cette plateforme internet, est une version dématérialisée du PDPG, permettant d'avoir accès à l'ensemble des données recueillies via une interface graphique.

Cet outil n'a pas une vocation publique mais un code d'accès sera fourni pour les différents gestionnaires partenaire, y compris les AAPPMA.

Interface visuelle de la plateforme WebPDPG :

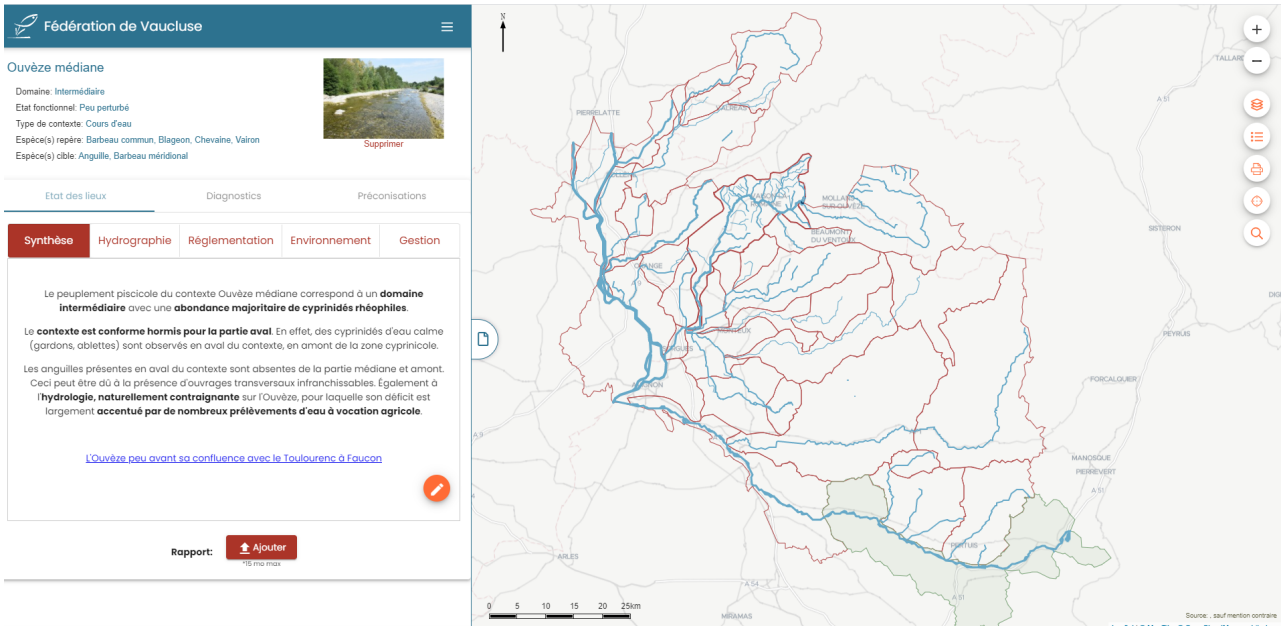

Exemple de données sur un contexte : chaque icône de la carte est cliquable pour avoir plus d'informations dessus.

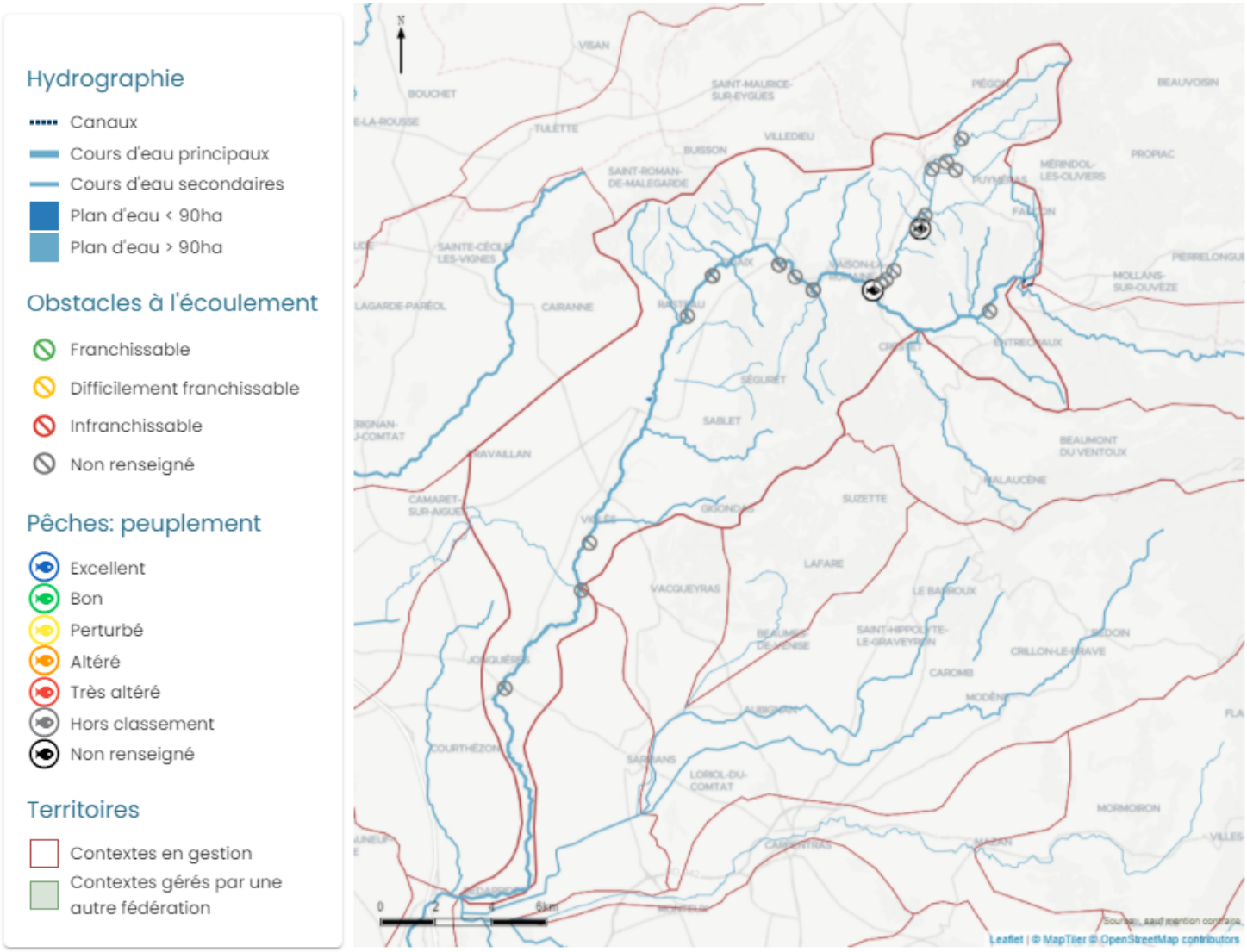

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

POLE ANIMATIONS - DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE

Les Missions d'éducation à l'environnement :

L'objectif général du PDIPN pour cette année 2019 reste l'accueil et l'information de tous les publics. L'éducation à l'environnement est une mission incontournable pour la gestion durable du patrimoine faunistique et de ses habitats.
L'objectif est de favoriser le loisir pêche associatif, moteur du développement local

L'éducation à l'environnement a pour vocation de valoriser les connaissances acquises par notre établissement auprès des différents publics et partenaires, que sont les pouvoirs publics, collectivités territoriales, les aménageurs, les gestionnaires, les associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les usagers et futurs utilisateurs de la nature.

Le développement de nouvelles activités nous a permis d'accueillir au mieux les groupes ayant des effectifs importants dans un cadre unique en Vaucluse. La Sorgue sera une base de travail incontournable de nos programmes pour répondre aux engagements du contrat de rivière dans lequel nous sommes engagés et acteur au quotidien.

Un volet important de nos actions est consacré aux enfants dans le domaine scolaire et sur le hors scolaire.

Bilan des animations 2019:

Les différents publics	Les Effectifs
Scolaires	**67 interventions 1462 enfants**
Public non scolaire, IME et CAT	**55 groupes 631 enfants et adultes**
TOTAL du public Sans grand public	**2093**
19 Expositions grand public	
Total des effectifs 2093 unités de fréquentation	

Les projets pluriannuels du PDIPN pour répondre aux nombreuses demandes :
Des AAPPMA et Amicales, des pêcheurs, des entreprises privées et des collectivités territoriales.

Reportage au cœur de quelques un de ces projets :

« Tout le monde à l'eau » à Carpentras,
Nous avons mené le projet pour la troisième année, sur la nouvelle station d'épuration.
Le programme :
Une intervention en classe sur l'eau et l'épuration,
Une visite de station d'épuration, avec une intervention sur les macro-invertébrés, et la biodiversité
Le partenariat est maintenu avec SUEZ et la municipalité de Carpentras.
En 2017 les enfants ont travaillé sur la station d'épuration pour les classes du cycle 3.
Les enfants ont bénéficié d'une vidéo projection pour mieux comprendre les enjeux et grandir au cœur d'un grand projet environnemental dans leur commune de Carpentras.

Toutes les écoles primaires de Carpentras été invités à participer. L'objectif étant de faire découvrir l'Auzon et le rôle de la nouvelle station d'épuration.

« Je découvre la Sorgue »
Ce programme répond à nos engagements dans le cadre du « contrat de rivière les Sorgues »
Il s'agit d'un programme pluriannuel pour tous publics.
Destiné à former et sensibiliser des jeunes et des moins jeunes sur les enjeux liés à une rivière la Sorgue. ce programme est constitué de multiples projets réalisés dans les écoles primaires, les collèges, les lycées, les centres de loisirs et naturellement sur le terrain.

Exemple type de projet :
Un public :
Les lycéens étudiant en classe de BAC PRO GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de Saint Rémy en Provence.

Un objectif pédagogique :
Dans le cadre des activités pédagogiques menées à l'extérieur de leur établissement, des activités pratiques, à caractère professionnel, encadrées par les enseignants techniques de l'établissement, font partie intégrante du temps de formation.

Un nom "chantier-école" :
tel qu'il est réglementairement prévu par les textes officiels relatifs au diplôme de BAC PRO GMNF et s'agissant de travaux à vocation pédagogique,
Les activités seront dénommées "**chantier-école**" par convention.

Des actions :
Mise en place d'aménagements piscicoles (frayères pour les truites) dans la rivière la Sorgue, afin de favoriser la reproduction.

BILANS D'ACTIVITES 2019

Travail préparatoire :
À la mise en place de nos activités dans :
Les domaines techniques, avec les collectivités, les syndicats, les institutionnels, les AAPPMA, …
Dans le domaine scolaire et extra scolaire :
École primaire collège et lycées et extra scolaire centre d'accueil de loisir, service des sports municipaux et institut médico-éducatifs,…

19 Expositions en 2019:

Nous avons réalisé cette année des expositions visant à sensibiliser un large public aux problématiques liées à La qualité de l'eau, la biodiversité, les plantes envahissantes, le fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Les parcours de pêche

Relance du programme de mise en place des parcours de pêche labellisés,

Les parcours sont validés, ils seront finalisés en 2020

Commune d'Apt – Plan d'eau de la Riaille : parcours Famille
Commune de Mondragon – Plan d'eau de l'Ile Vieille : parcours Passion

Projets à court terme :

Commune de Caderousse parcours passion sur le Revestidou
Commune de Mormoiron parcours passion ou famille sur le plan d'eau
Les dossiers seront finalisés sur 2020/2021

Mais encore :

Commune de Beaume de Venise : parcours initiation en fonction de l'évolution de la Salette
Parcours sur le contre canal d'Avignon en courtine

FETE DE LA PECHE :

Plus qu'une simple manifestation, la fête de la pêche réunit chaque année la Fédération de Pêche de Vaucluse, les A.A.P.P.M.A (Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) et les Amicales de Pêche désireuses de proposer le temps d'une journée, de nombreuses animations pêche au bord du Rhône, face au mythique Pont St. Bénezet.

La Fédération de pêche de Vaucluse a proposé le 2 juin 2019, comme toutes les autres Fédérations partout en France, une journée pêche gratuite et accessible à tous. Une initiation ludique à la pêche, en Vaucluse, avec de nombreuses activités proposées au grand public, des stands pédagogiques et des animations diverses autour de loisir pêche et du milieu aquatique.

Petits et grands ont pu s'initier au loisir pêche dans un environnement semi-urbain au bord du Rhône, mais aussi comprendre l'eau et les espèces qui la peuplent, l'environnement et la nécessité de le préserver. Un stand Pêche à la carpe

Les retombées Presse

Le magazine de la mairie d'Avignon – diffusion 27 mai 2019

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

22 mai 2019 – Première page + pleine page – La Provence, toutes éditions

La Provence
Grand Vaucluse
Avignon attend Miró et Giacometti
Les Vauclusiens ont la pêche
La Provence
Une pêche qui fait mouche
Une histoire qui dure depuis 60 ans
Un loisir sans limite
Un "mode de vie"
Faire de sa passion, son métier

31 mai 2019 – Article – Midi Libre

Avignon : dimanche, c'est la fête de la pêche sur l'île de la Barthelasse

La fédération de pêche du Vaucluse propose des initiations à la pêche dimanche 2 juin sur l'île de la Barthelasse, entre Avignon et Villeneuve-lès-Avignon.

Pour la fête de la pêche, dimanche 2 juin, la fédération de pêche du Vaucluse propose aux petits et grands de découvrir les différentes techniques de pêche et de s'initier à ce sport loisirs.

Le matin, un concours de pêche au coup se déroulera sur le bras de Villeneuve-lès-Avignon. Tout au long de la journée, des initiations sur un simulateur de pêche et au vivet seront proposées.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE
DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

2 juin 2019 – La Provence

6 Avignon

La pêche est en fête ce dimanche

La Grande Roue s'installe sur les allées de l'Oulle

Vous faire bouger !

LE TRAM

Le dispositif "Voisins vigilants", ça fonctionne

3 juin 2019 – La Provence

e Vaucluse

La pêche, "un sport passion-patience"

Crème spéciale contre les rongeurs

Ouvertures

LA Provence

Samedi 9 Mars 2019
www.laprovence.com

Vaucluse 5

Aujourd'hui, les pêcheurs ont rendez-vous avec la truite

La saison débute ce matin dans les rivières 1re catégorie. Une tonne de "fario" et d'"arc-en-ciel" ont été lâchées

C'est le grand jour ! À 6 heures et 35 minutes précise ce matin, la saison de la pêche est ouverte dans les rivières et plans d'eau de première catégorie piscicole.

Dans le département, 13 000 pêcheurs iront dès potron-minet taquiner la truite. Jusqu'au 15 septembre, 400 km de cours d'eau les attendent. *"C'est un moment important pour la fédération, mais aussi très convivial avec nos amicales et associations de pêche. Beaucoup en profiteront pour offrir un verre de l'amitié à la mi-journée"* confie Claude Faine, directrice générale à la fédération de pêche du Vaucluse.

Pour son président, Michel Marin, cette ouverture rime avec partie de plaisir : *"tous les pêcheurs trouvent leur bonheur dans la rivière. On lâche aujourd'hui une tonne de truites d'élevage produite à L'Isle-sur-la-Sorgue. Ce soir, il n'en restera quasiment plus. Elles seront toutes pêchées et puis celles qui ne le seront pas, ne survivront pas longtemps. Ce ne sont pas de poissons. Nos truites sauvages qu'on appelle aussi la truite "fario" ne sont pas en danger. Mais il faut rester attentif à leur reproduction. C'est très difficile à quantifier"* affirme Michel Marin, président de fédération de Vaucluse pour la pêche et la protection du milieu aquatique. La réglementation est également précise, (voir notre encadré), puisque le nombre de salmonidés est fixé à six par pêcheur et par jour.

Pour veiller au bon déroulement de cette ouverture, une trentaine d'agents de la fédération, gardes bénévoles et gardes particuliers sont présents en bord de rivière. *"On ne le sait pas forcément, mais chaque pêcheur titulaire d'une carte validé, est adhérent à la fédération. Nous cherchons des bénévoles"* affirme Claude Faine.

Une ouverture vers les femmes et les enfants

Même si le nombre d'adhérent reste plutôt stable depuis ces dix dernières années, la fédération du Vaucluse cherche à démocratiser davantage ce loisir. *"Les jeunes de moins de 18 ans représentent 30 % de nos adhérents. On a fixé le prix à 20€ pour l'année et 6€ pour les moins de 12 ans. Souvent la passion se transmet de père en fils mais il y a aussi des enfants qui veulent découvrir cette passion sans forcément être accompagné de leurs parents. Nous leur facilitons l'accès grâce à des tarifs accessibles"* souligne Michel Marin.

Les femmes aussi taquineront la truite et à un tarif préférentiel [33€ pour une carte interfédérale "découverte" au lieu de 96€ pour ces messieurs]. Accessible à toute la famille, la pêche sera aussi en fête au mois de juin. Le temps d'un week-end, chacun pourra gratuitement découvrir le plaisir de pêcher en famille.

En attendant, ce week-end promet d'être ensoleillé, nul ne doute que les pêcheurs auront le sourire au bout de la ligne.

Maxime PEYRON

13 000
c'est le nombre de pêcheurs en Vaucluse.

Tout est prêt du côté de la fédération. La saison de la pêche à la truite démarre enfin ! /PHOTO ILLUSTRATION JÉRÔME REY

Le président Michel Marin à la tête de la fédération depuis trois ans a le sourire en ce début de saison. /PHOTO RJ

Ce que dit la réglementation

La pêche à la truite est autorisée du 11 mars au 17 septembre 2017, dans les eaux de première catégorie. Celle de deuxième catégorie seront ouvertes dès le 6 avril. Fermeture le 15 septembre au soir 20h22.

Les cours d'eau en première catégorie en Vaucluse : Le Lez, la Coronne (en amont du PontD10), la Seille (à l'exception de la Grande Mayre de Courthézon), l'Ouvèze (en amont du Pont Romain de Vaison), le plan d'eau des Palivettes, le Mède, le Brégoux et la Salette, la Nesque (en amont du plan d'eau de Monieux), l'Auzon (en amont du pont de l'aqueduc D974 de Carpentras), la Sorgue (sur ses deux bras entre la D942, l'axe de la voie rapide d'Avignon-Carpentras et la D28 route reliant les communes de Pernes-les-Fontaines et de Saint-Saturnin-lès-Avignon) et l'Aiguebrun (de sa source à l'amont du pont de Lourmarin D27).

→ La carte pêche est obligatoire pour tout lancer de ligne. Disponible aussi sur www.cartedepeche.fr.

Le Dauphiné

Dans le département de Vaucluse, sont notamment concernés les secteurs suivants : le Toulourenc, le Groseau, la Salette en amont de Beaumes-de-Venise, le Brégoux en amont d'Aubignan, l'Auzon amont, l'Aigues-brun amont, ainsi qu'une une partie du réseau des Sorgues. Pour la partie de la rivière située entre Fontaine-de-Vaucluse et L'Isle-sur-la-Sorgue, **l'ouverture n'aura lieu que le 6 avril**.

Pour pêcher **le 9 mars prochain**, rappelons qu'il vous faudra être titulaire d'un permis de pêche en règle. Pour cela, rien de plus simple : depuis le 1er janvier 2019, vous pouvez acheter votre carte de pêche directement par internet et pour celles et ceux qui ont l'habitude de prendre leur carte de pêche auprès de leur dépositaire, vous pouvez bien entendu encore le faire également.

Pensez à bien vous renseigner également sur la règlementation locale en vigueur relative à la taille de capture des truites et évitez de marcher dans l'eau pour ne pas piétiner d'éventuelles frayères. Précisons aussi que dans le Vaucluse, le nombre de captures de salmonidés est **limité à 6 par pêcheur et par jour**.

Reportages TV sur le site de « la Provence » : Objet : Le Toulourenc

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

POLE GARDERIE

BILAN DES OPERATIONS DE CONTRÔLE

Pour l'année 2019:

- 939 contrôles de jour, y compris les patrouilles nautiques sur la Sorgue et sur le Rhône,
- 7 patrouilles de nuit.

réalisées par les agents de développement de la Fédération, sur l'ensemble des AAPPMA et amicales du département.

Les agents de développement, avec les gardes-pêche particuliers ont constaté

- **264** infractions à la police de la pêche et ont dressé
- **114** procès-verbaux dont **62** pour "Pêche sans carte" et **13** pour "Pêche de nuit" et autres infractions relevées (voir tableau).

Les contrôle ont été renforcés grâce à la participation de la police municipale, de la gendarmerie, de l'ONCFS (l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) et de l'AFB l'Agence Française pour la Biodiversité).

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

Année 2017	Année 2018	Année 2019
156 Procès-verbaux	82 Procès-verbaux	141 Procès-verbaux
Soit 388 Infractions	Soit 154 Infractions	Soit 264 Infractions

2019

Pêche sans carte	**62**
Temps de fermeture	**1**
Mode prohibé/engin	**43**
Pêche de nuit	**13**
Pêche en réserve	**11**
Nombres de salmonidé (quota)	**1**
Pêche avec une espèce maillée	**1**
Saisie d'engin prohibé	**5**
Opposition/entrave	**1**
Pollution/décharge	**3**

2018

Pêche sans carte	36
Temps de fermeture	3
Mode prohibé/engin	40
Pêche de nuit	8
Pêche en réserve	4
Nombres de salmonidé (quota)	**22**
Saisie d'engin prohibé	1
Pollution/décharge	6

2017

Pêche sans carte	**102**
Temps de fermeture	**1**
Mode prohibé/engin	**36**
Pêche de nuit	**29**
Pêche en réserve	**5**
Nombres de lignes	**6**
Opposition/entrave	**3**
Pêche avec une espèce maillée	**2**
Pollution/décharge	**8**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

Par AAPPMA

2019

Avignon	16
Apt	1
Cavaillon	2
Fontaine de Vaucluse	6
Grillon	1
Isle sur la Sorgue	21
Mondragon	2
Mornas /Piolenc	1
Orange	24
Sorgues	5
Ste Cécile	1
Velleron	3

2018

Avignon	**31**
Apt	**2**
Bollène	**2**
Cavaillon	**9**
Carpentras	**1**
Grillon	**2**
Isle sur la Sorgue	**10**
Mornas /Piolenc	**1**
Orange	**25**
Sorgues	**14**
Ste Cécile	**3**
Vaison la Romaine	**2**
Velleron	**5**

2017

Avignon	**49**
Apt	**2**
Bolléne/Lapalud	2
Carpentras	**1**
Cavaillon	**7**
Camaret/Sérignan	**1**
Isle sur la Sorgue	**8**
Mondragon	**4**
Mornas / Piolenc	**3**
Orange	**45**
Sorgues	**22**
Pernes les Fontaines	**1**
Ste Cecile	**2**
Pertuis	**6**
Ste Cécile	**2**
Vaison la romaine	**2**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE

BILANS D'ACTIVITES 2019

Nombres de pêcheurs contrôlés dans l'année

2018

Trimestre	Nbs de pêcheurs
1er Trimestre	581
2 eme Trimestre	711
3 eme Trimestre	282
4 eme Trimestre	418
Total	2058

2019

Trimestre	Nbs de pêcheurs
1er Trimestre	444
2 eme Trimestre	233
3 eme Trimestre	407
4 eme Trimestre	266
Total	1350

Nombres de patrouilles effectués sur l'ensemble des AAPPMA et leurs amicales

AAPPMA et amicale de	
Apt	13
Avignon	173
Bédarrides	27
Bollene	33
Ste Cécile les vignes	23
Camaret-Sérignan	39
Carpentras	78
Cavaillon	35
Grillon	11
Isle sur la Sorgue	61
Mondragon	26
Mornas – Piolenc	24
Orange	175
Pernes les fontaines	12
Pertuis	41
Sorgues	59
Le Thor	11
Vaison la Romaine	53
Velleron	21
Violés	4

PATROUILLES AVEC LES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE VAUCLUSE ONCFS / AFB

Une fois de plus, nous avons renouvelé notre travail en étroite collaboration avec le Service Départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) pour des missions interministérielles eau et nature, plan de contrôle C.O.P.O.L.E.N, avec des opérations nautiques sur le Rhône en police de la pêche.

Avec le renfort de l'AFB "Agence Française pour la Biodiversité", durant plusieurs nuits, les contrôles ont été orientés sur le Rhône,
Nous avons organisé ces opérations interservices.
Lors des patrouilles nocturnes, nous avons constaté et relevé plusieurs infractions comme pêche de nuit sur des zones non autorisées, pêche sans carte, pêche avec des modes prohibés, pêche avec des espèces non autorisées.
Beaucoup de pêcheurs sont en règle et saluent nos actions, nous devons protéger le territoire et veiller au respect de la règlementation, et protéger le milieu piscicole.
Nous tenons à souligner l'excellent climat relationnel entre les différents services et la conduite efficace de ces missions de contrôle.

BILANS D'ACTIVITES 2019

PATROUILLES NAUTIQUES L'ISLE SUR LA SORGUE

Avec la Police municipale de l'Isle sur la Sorgue et la brigade de gendarmerie de l'Isle sur la Sorgue, pour la quatrième année, l'objectif de ces patrouilles est de profiter des multi-compétences de chacun, pour observer et constater différents problèmes et mettre en avant les points noirs de la Sorgue.

Ces points noirs ne datent malheureusement pas d'aujourd'hui.
En période estivale, du 29 juin au 31 août 2019, nous avons réalisé 18 patrouilles nautiques de jour, des missions de police de l'environnement, d'information et de dissuasion.
Nous avons constaté et relevé plusieurs infractions cette année 2019, des infractions à la police de la pêche, des « non-respect » aux arrêtés préfectoraux.

SURVEILLANCE

Une nouvelle saison pour la brigade "Sorgue"

La Sorgue est une rivière qui fait partie du réseau européen Natura 2000 grâce à la richesse de sa biodiversité. Objet de tous les attraits, touristiques notamment, elle est aussi un espace public partagé entre de nombreux usagers. Afin de mieux la protéger, la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue poursuit son dispositif de sécurité estival : la "Brigade Sorgue".

Durant l'été, cette Brigade naviguera sur une ou deux embarcations. Composée d'une équipe minimum de deux agents, elle se déplacera dans l'objectif d'informer et de sensibiliser le grand public au respect des règles d'usage de la rivière mais aussi au respect de l'environnement. Les règles propres à la navigation, à la baignade ou encore à la pêche seront rappelées et les agents de la "Brigade Sorgue" seront mobilisés contre toute forme de pollution ou rejets non autorisés. Ils sont par ailleurs habilités à verbaliser en cas d'infraction constatée.

Le dispositif de sécurité estivale est réitéré cette année avec la Brigade Sorgue.

PHOTO J-P P.

Cette Brigade Sorgue met en œuvre une synergie de compétences entre la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue par sa Police Municipale, la Gendarmerie Nationale, l'Office National des Forêts et le Garde-Pêche sans oublier la logistique assurée par le Club de canoë-kayak de l'Isle-sur-la-Sorgue.

J-P PAILAIS

BILANS D'ACTIVITES 2019

ACCUEIL DE STAGIAIRES

Pendant l'année 2019, nous avons accueilli plusieurs stagiaires de différentes structures d'enseignement professionnel, du collège au BTS.

Pour la troisième année consécutive nous avons accueilli un stagiaire de l'ENP, l'école nationale de police de Nîmes. Ils ont choisi l'option police de la pêche et environnement. Nous avons accueilli un stagiaire de la police municipale de l'Isle sur la Sorgue.

INFORMATION AUPRES DE LA POLICE MUNICIPALE

Les agents des polices municipales interviennent dans le cadre défini par le code de procédure pénal, et dans le cadre du code de l'environnement.
Nous avons organisé des journées d'informations aux agents de police une partie police de la pêche et l'autre à la connaissance du milieu aquatique.

LES PÊCHES ELECTRIQUES

25 pêches électriques ont été réalisées cette année. Celles-ci réalisées pour diverses études, pêche d'inventaire, pêche réglementaire, pêche de suivi frayère, pêche de sondage et suivi truitelles. En décembre, en période de chômage du canal de Carpentras.
Ces opérations se sont déroulées de manière très satisfaisante avec le technicien de rivière, les agents de développement et les bénévoles dûment formés.
Pour certaines pêches électriques importantes ou nous manquions fortement de personnel, nous avons fait appel aux Fédérations de pêche voisines.

BILANS D'ACTIVITES 2019

POISSONS BLANCS ET CARNASSIERS

Livraisons cette année des poissons blancs et carnassiers avec deux fournisseurs DOMBETANGS et COOPEPOISSON.

LES CORMORANS

Depuis plusieurs années, le grand cormoran (*phalacrocorax carbo sinensis)* passe l'hiver dans notre département et se nourrit dans nos cours d'eau et plans d'eau, provoquant d'importants dégâts.
Des opérations de tirs de destruction, possibles par arrêté préfectoral, sont réalisées sur des sites définis.
D'octobre à avril, tous les 15 de chaque mois, des comptages sont réalisés sur 15 dortoirs du département, avec cette année la création de 3 dortoirs supplémentaires.
Ces comptages sont effectués par les agents de développement de la Fédération et les gardes - pêche particuliers des AAPPMA.
Toutes les opérations de tir et de comptage sont suivies et encadrées par la DDT de Vaucluse, et l'ONCFS,

Ma Carte de Pêche, à quoi sert-elle ?

(Crédit FD Pêche Landes)

EFFECTIFS 2019

Association	Carte interfédérale 2019		Carte Personne majeure 2019		Carte Pers majeure - Offre d'automne 2019		Carte Découverte Femme 2019		Carte Personne mineure 2019		Carte Découverte - 12 ans 2019		CarteHebdomadaire 2019		Carte Journalière 2019		Total
APT	176	38.10%	43	09.31%	1	00.22%	17	03.68%	46	09.96%	106	22.94%	6	01.30%	67	14.50%	462
AVIGNON	1091	43.07%	316	12.48%	14	00.55%	102	04.03%	217	08.57%	380	15.00%	58	02.29%	355	14.02%	2533
BEDARRIDES	43	31.39%	35	25.55%	0	00.00%	11	08.03%	11	08.03%	25	18.25%	1	00.73%	11	08.03%	137
BOLLENE	288	36.36%	104	13.13%	3	00.38%	35	04.42%	78	09.85%	156	19.70%	15	01.89%	113	14.27%	792
CAMARET/S	52	39.39%	15	11.36%	0	00.00%	3	02.27%	11	08.33%	12	09.09%	2	01.52%	37	28.03%	132
CARPENTRA	457	34.18%	346	25.88%	0	00.00%	49	03.66%	119	08.90%	176	13.16%	24	01.80%	166	12.42%	1337
CAVAILLON	200	40.82%	41	08.37%	0	00.00%	17	03.47%	57	11.63%	77	15.71%	10	02.04%	88	17.96%	490
GRILLON	165	46.74%	18	05.10%	0	00.00%	13	03.68%	30	08.50%	71	20.11%	3	00.85%	53	15.01%	353
L'ISLE SUR L	508	33.18%	212	13.85%	1	00.07%	51	03.33%	131	08.56%	216	14.11%	169	11.04%	243	15.87%	1531
LE THOR	81	33.61%	48	19.92%	0	00.00%	8	03.32%	19	07.88%	50	20.75%	3	01.24%	32	13.28%	241
MONDRAGO	44	32.35%	35	25.74%	1	00.74%	12	08.82%	12	08.82%	12	08.82%	2	01.47%	18	13.24%	136
MORNAS/PI	83	37.56%	31	14.03%	0	00.00%	9	04.07%	19	08.60%	46	20.81%	5	02.26%	28	12.67%	221
ORANGE	430	37.04%	183	15.76%	6	00.52%	42	03.62%	121	10.42%	175	15.07%	37	03.19%	167	14.38%	1161
PERNES	33	29.20%	28	24.78%	1	00.88%	5	04.42%	18	15.93%	15	13.27%	2	01.77%	11	09.73%	113
PERTUIS	420	44.30%	48	05.06%	9	00.95%	28	02.95%	112	11.81%	153	16.14%	31	03.27%	147	15.51%	948
SAINTE CECI	116	31.27%	38	10.24%	0	00.00%	13	03.50%	33	08.89%	75	20.22%	7	01.89%	89	23.99%	371
SORGUES	146	35.01%	87	20.86%	0	00.00%	20	04.80%	34	08.15%	53	12.71%	4	00.96%	73	17.51%	417
VAISON LA R	138	28.40%	66	13.58%	0	00.00%	16	03.29%	54	11.11%	81	16.67%	24	04.94%	107	22.02%	486
VELLERON	87	42.65%	35	17.16%	0	00.00%	5	02.45%	20	09.80%	21	10.29%	5	02.45%	31	15.20%	204
VIOLES	77	45.29%	43	25.29%	0	00.00%	5	02.94%	15	08.82%	19	11.18%	1	00.59%	10	05.88%	170
Total	**4635**	**37.88%**	**1772**	**14.48%**	**36**	**00.29%**	**461**	**03.77%**	**1157**	**09.46%**	**1919**	**15.68%**	**409**	**03.34%**	**1846**	**15.09%**	**12235**

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE DE VAUCLUSE 84

VARIATION DES EFFECTIFS 2009/2019

EVOLUTION DU NOMBRE DE CARTE DEPUIS 2009								
	TYPE DE CARTES							TOTAL
	MAJEUR	INTERFED	FEMMES	MINEURS	- 12 ans	HEBDO	JOUR	
2009	8395	0	410	1631	2584	394	473	13887
2010	7719	0	426	1504	2614	403	509	13175
2011	2876	5109	484	1569	2834	412	913	14197
2012	2665	5067	488	1620	2862	466	1028	14196
2013	2497	5118	452	1480	2820	510	1123	14000
2014	2525	5087	511	1409	2862	549	1569	14512
2015	2288	5018	554	1428	2729	400	1558	13975
2016	1996	4903	509	1300	2392	437	1727	13264
2017	1962	4902	490	1320	2383	393	1822	13272
2018	1826	4619	434	1295	2059	371	1789	12393
2019	1808	4635	461	1157	1919	409	1846	12235

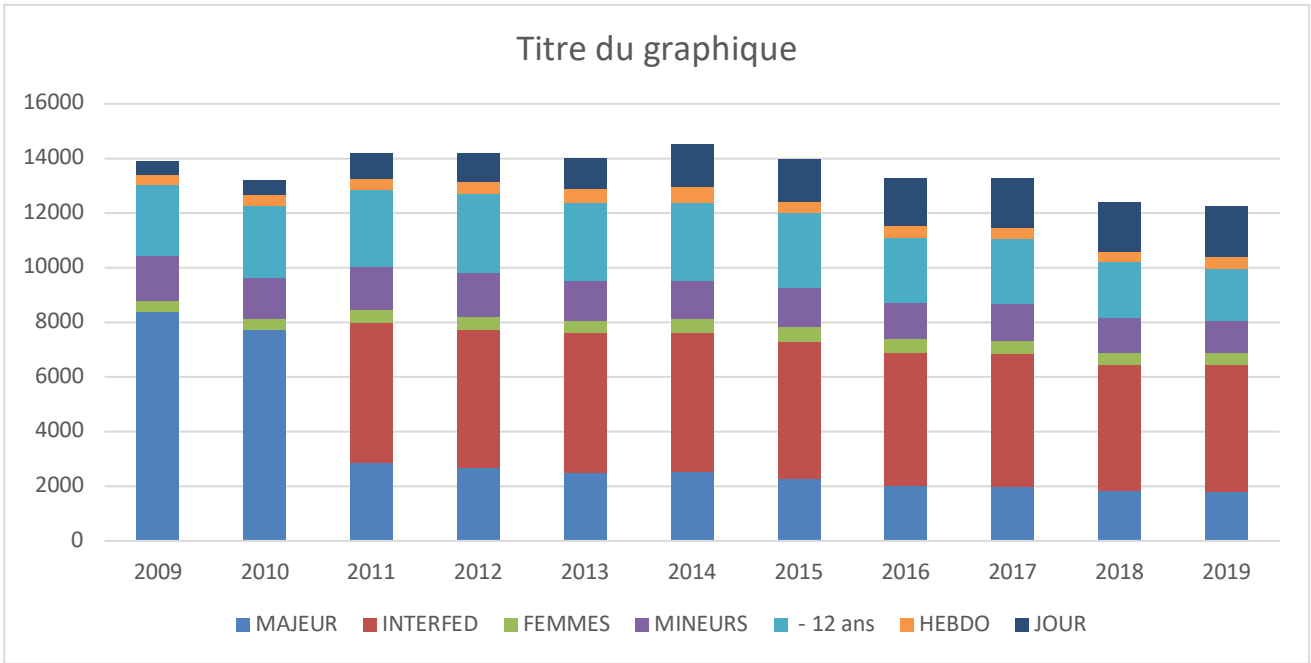

Statistiques du 01/12/2011 jusqu'au 26/08/2020

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	2184 *21.26%*	1330 *12.95%*	1357 *13.21%*	1307 *12.72%*	1287 *12.53%*	1351 *13.15%*	1456 *14.17%*	0 *00.00%*	**10272** *93.02%*
Femme	255 *33.07%*	91 *11.80%*	110 *14.27%*	98 *12.71%*	89 *11.54%*	74 *09.60%*	54 *07.00%*	0 *00.00%*	**771** *06.98%*
	2439 *22.09%*	**1421** *12.87%*	**1467** *13.28%*	**1405** *12.72%*	**1376** *12.46%*	**1425** *12.90%*	**1510** *13.67%*	**0** *00.00%*	**11043**

Répartition Hommes / Femmes

Répartition par tranches d'âge

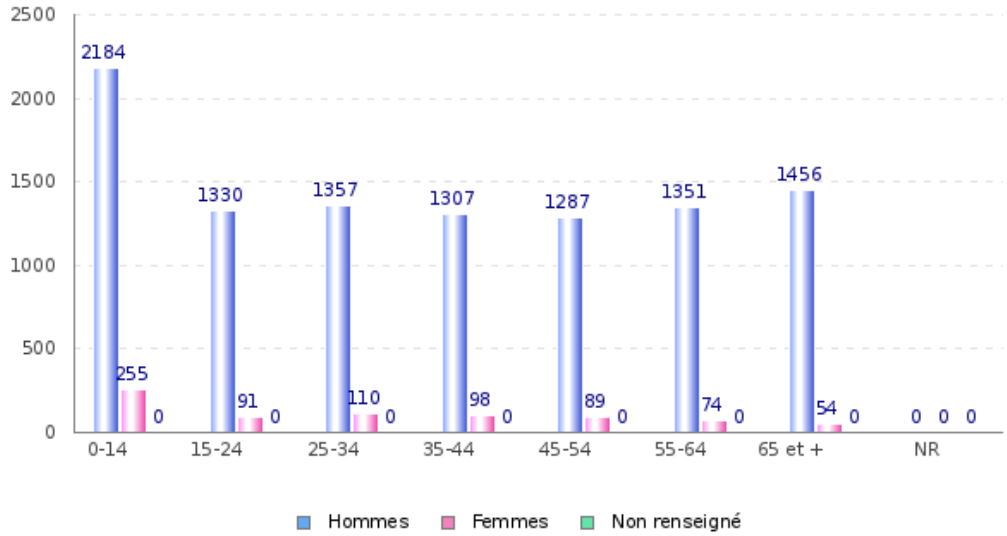

VŒUX DES A.A.P.P.M.A
AG du 5 septembre 2020

A.A.P.P.M.A de BOLLENE

1) Réduction significative de la carte de pêche 2021 pour les titulaires de la carte 2020.

Réponse de la Fédération

Que finance la carte de pêche ? la carte de pêche finance les actions d'empoissonnements, d'aménagements des parcours de pêche, de découverte de la pêche, d'entretien des cours d'eau, d'aménagements des zones de reproductions, de lutte contre les pollutions, d'étude des milieux et de surveillance du département.
La marge de manœuvre possible pour l'AAPPMA pour réduire le prix de la carte de pêche reste sa part du montant de la carte vers AAPPMA, soit 12€ sur une carte adulte annuelle.
Pour rappel, les actions 2020 sont engagées depuis le début d'année.

Réponse de l'Administration

2) Fin de la mise en place de nouvelles barrières par la CNR et assouplissement d'accès à nos lieux de pêche.

Réponse de la Fédération

La Fédération peut accompagner l'AAPPMA afin d'aider à permettre un assouplissement de la part de la CNR.

Réponse de l'Administration

A.A.P.P.M.A de L'ISLE SUR SORGUE

1) Quota porté à deux poissons maximum gardés sur les Sorgues médianes et basses (aval). Argumenter, quand on prélève 6 poissons/jour, il est probable d'impacter la souche locale et pas seulement les poissons de lâchers. Qui dit moins de prélèvements, dit lâchers plus bénéfiques dans le temps et pas seulement le lendemain du lâcher.

2) Porter à 28 cm la taille de capture minimale pour un poisson conservé, Fario ou AEC.

3) Ouverture 3ème samedi d'Avril sur l'ensemble du réseau des sorgues, pour pouvoir pêcher plus longtemps, avec une fermeture mi-octobre.

7) Communiquer auprès des pêcheurs pour la protection des Farios de souche « Sorgue », en allant vers un no-kill intégral, comme pour l'ombre commun.

8) Imposer sur l'ensemble du réseau des Sorgues, l'hameçon simple sans ardillon ou ardillon écrasé.

9) La pêche d'amorçage étant interdite en 1ère catégorie, bannir la pêche au pain et au fromage.

Pour tous ces sujets, La Fédération sera à l'initiative d'une réunion avec l'ensemble des AAPPMA concernées sur ces sujets et les études techniques menées au sein de la Fédération serviront d'outils de réflexion sur les différents sujets d'évolutions règlementaires.

5) Instaurer une carte « Sorgue » pour les étrangers au Vaucluse ; Journalière, hebdomadaire et annuelle.
Cet apport financier serait collecté dans un fond spécifique « Sorgue » pour financer
Soit un garde missionné « Sorgue » ou un soutien majeur en alevinage avec des truites d'origine Sorgue.

Réponse de la Fédération
Une carte de pêche spécifique « Sorgues » est attachée à l'AAPPMA (ou les AAPPMA) et valable uniquement sur les baux de pêche de l'AAPPMA (ou des AAPPMA).

6) Pouvoir aleviner dans des ruisseaux pépinières non communicants avec la Sorgue même en dessus de la limite de zone patrimoniale avec l'aval. Il est dommage que la demande faite par L'Isle n'ait pu aboutir. En effet, l'alevinage en truitelles ne peut être efficace que si on n'a des ruisseaux pépinières dignes de ce nom ! Exempts de pollution agricole, d'assecs, de présence de prédateurs que l'on trouve en pleine eau dans la rivière.

Réponse de la Fédération
La Fédération rappelle que le PDPG, mis à jour en 2018/2019 et établi en concertation avec les AAPPMA et le service technique de la Fédération, ainsi qu'avec les services de l'état est à présent notre document de travail pour les 5 ans à venir.

Réponse de l'Administration

4) Envisager sur le long terme, la création d'une écloserie fédérale avec géniteurs de la rivière introduits dans l'ancien décanteur de la pisciculture fédérale réhabilité en cours d'eau naturel.

Réponse de la Fédération
La Fédération prépare actuellement une étude de faisabilité avec incidence financière, sur ce sujet.

10) Procéder régulièrement à des inventaires IBGN sur la tête de bassin. Avec bilan entomologiste des insectes présents durant la saison, avec évolution au cours des années.

Réponse de la Fédération
La Fédération a d'ores et déjà procédé à des prélèvement IBGN sur la Sorgue, sur les secteurs ou des projets d'amélioration d'habitats vont être prochainement réalisés.

Réponse de l'Administration

11) Faire adopter à la communauté des communes et aux maires la nécessité de zéro épandage de pesticides et produits phytosanitaires interdits pour les agriculteurs, et déjà imposé aux particuliers.

Réponse de la Fédération
La Fédération est évidemment sensible à ce sujet. Le conseil d'administration se positionne dans ce sens et agit dans la mesure de ses prérogatives.

Réponse de l'Administration

12) Autoriser un quota maxi de 250 canoés jours avec des horaires respectés. Aménager la Charte Sorgue actuelle. La présence des sauvages n'est pas quantifiée mais bien présente pendant la saison estivale, sans parler des sportifs qui sont des électrons libres.
Il y a un jour de navigation libre après les horaires établis. Pourquoi ne pas envisager un jour sans navigation ?

Réponse de la Fédération
La Fédération a participé activement à la création de la charte, et veille à la faire évoluer positivement lors des prochaines réunions.

Réponse de l'Administration

13) Nous avons un agent de l'OFB demeurant à Fontaine de Vaucluse, Pierre GUEROULD, envisager un partenariat de proximité, référent Sorgue. Contacter son supérieur hiérarchique Mr Christophe CHABOUD pour engager le dialogue et voir s'il y a possibilité de travailler ensemble avec la garderie fédérale.

Réponse de la Fédération
La Fédération travaille déjà activement avec l'OFB, a rencontré son nouveau directeur, et un dialogue est d'ores et déjà engagé pour créer un partenariat renforcé pour la protection du milieu aquatique.

Réponse de l'Administration